

Congrès académique du SNES Aix-Marseille
21 et 22 mars 2012 - Marseille

THÈME 3

**POUR DES ALTERNATIVES ECONOMIQUES, SOCIALES ET
ENVIRONNEMENTALES-ECOLOGIQUES**

**(Rapporteurs : Stéphane Rio, Joël Brugier, Pascal Faure, Christiane Ferlay,
Nicole Ichou, Bernard Ougourlou-Oglou, Philippe Sénégas)**

Sommaire

1. UNE CRISE MULTIFORME DU CAPITALISME FINANCIARISÉ ET DE LA
MONDIALISATION LIBÉRALE
 - 1.1
 - 1.2 Des politiques d'austérité imposées aux peuples
 - 1.3 L'Union Européenne dans l'impasse
 - 1.4 Penser et proposer des alternatives
2. POUR UN AUTRE PARTAGE DES RICHESSES DANS UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE « SOUTENABLE »
 - 2.1 Pour des politiques d'emploi dynamiques respectueuses de
l'environnement
 - 2.2 La question du travail
 - 2.3 Salaires et revenus de transfert
 - 2.4 Quelle fiscalité pour la justice sociale
3. POUR UN ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS, DES SERVICES PUBLICS A U SERVICE
DES CITOYENS
 - 3.1 Pour un État démocratisé
 - 3.2 Qu'attendons-nous des collectivités ?
 - 3.3 Des Services Publics de qualité, accessibles à tous, pour répondre aux
besoins
 - 3.4 La démocratie
4. LA PROTECTION SOCIALE
 - 4.1
 - 4.2 Reconquérir une assurance maladie de haut-niveau
 - 4.3 Les retraites
 - 4.4 Pour une politique familiale ambitieuse
 - 4.5 Droit au logement pour tous
5. POUR UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ET DE LIBERTÉ
 - 5.1 Un contexte en rupture
 - 5.2 Propositions et revendications
 - 5.3 Contre la montée des idées d'extrême droite, la banalisation du
racisme, la xénophobie d'ÉtatEncart « Droits des Femmes »

53 Le SNES s'inscrit dans une perspective de transformation de la société fondée sur la
54 lutte contre les inégalités et le refus des discriminations, pour la satisfaction des
55 besoins sociaux, la reconnaissance des droits fondamentaux, pour l'égalité, la
56 justice sociale, la démocratie et la paix. Les pistes alternatives que nous travaillons
57 **reposent sur la recherche d'un autre partage des richesses en faveur du**
58 **travail, la satisfaction des besoins sociaux, la rupture avec l'orthodoxie**
59 **économique, les politiques néolibérales et le capitalisme** financiarisé. Elles
60 mettent en relief le rôle des Services Publics, le développement de la protection
61 sociale pour une société solidaire, respectueuse du devenir de la planète.

62 63 **1. UNE CRISE MULTIFORME DU CAPITALISME FINANCIARISÉ ET** 64 **DE LA MONDIALISATION LIBÉRALE** 65

66 **1.1** La crise de la dette privée débute à l'été 2007 avec l'éclatement de
67 bulles spéculatives, rendues possibles par la déréglementation **voulue** des marchés
68 financiers et la répartition de plus en plus inégalitaire de la richesse en faveur du
69 capital. **Elle traduit une crise profonde du système capitaliste.**

70 Les États ont réagi (sauvetage des banques, timides mesures de relance), creusant
71 les déficits sans s'attaquer aux racines de la crise : **injection de liquidité,**
72 banques sauvées sans contrepartie, mesures insuffisantes pour réguler la finance et
73 bloquer la spéculation, hausse salariale bannie.

74 ~~Le déplacement de la crise vers les dettes publiques européennes traduit les failles~~
75 ~~de la construction européenne, et la pérennité des logiques spéculatives et~~
76 ~~irrationnelles des marchés financiers.~~ **Le transfert concerté de la crise vers les**
77 **dettes publiques souveraines traduit les failles de la construction**
78 **européenne et la pérennité des logiques spéculatives des marchés**
79 **financiers qui profitent de la solidarité sans faille de leurs partenaires**
80 **politiques sous la direction de l'Allemagne dans l'Union Européenne.** Les
81 gouvernements libéraux, soutenus par le FMI, instrumentalisent la crise pour
82 accentuer les politiques d'austérité et de ~~démantèlement des solidarités,~~ conduisant
83 ~~à l'augmentation du chômage, la diminution de la protection sociale, à plus~~
84 ~~d'injustices, d'inégalités et de pauvreté, autrement dit à la récession~~ **qui**
85 **conduisent sur le plan économique à la récession et sur le plan social au**
86 **démantèlement des solidarités. La diminution de la protection sociale,**
87 **l'augmentation du chômage, la flexibilité accrue conduisent à plus de**
88 **pauvreté, à plus d'inégalités donc à une injustice insupportable.**

89 90 **1.2 Des politiques d'austérité imposées aux peuples**

91 ~~Les États européens se sont soumis aux marchés financiers et aux agences de~~
92 ~~notation au mépris de la démocratie et de la souveraineté des peuples~~ **Les États**
93 **européens par des traités inadaptés et un manque de volonté**
94 **démocratique ne se donnent pas les moyens de réguler et de contrer les**
95 **marchés financiers et les agences de notation ;** ils empilent des plans
96 d'austérité qui appauvrissent brutalement les classes populaires et moyennes.
97 Coupes budgétaires, suppressions d'emplois publics et licenciements, gel et baisse
98 des salaires publics, déréglementations, casse progressive des Services Publics et
99 démantèlement du système social : l'austérité provoque un retour de la récession
100 et une hausse du chômage, renforçant les déficits, donc la dette. Ces politiques
101 aggravent dangereusement la situation de pays en difficulté comme la Grèce,
102 l'Italie ou le Portugal... **Le « plan de sauvetage » de la Grèce, dont la presse**
103 **et les gouvernements se félicitent, a pour objectif de gagner du temps pour**
104 **éviter l'implosion de la zone euro et permettre d'imposer des « réformes**
105 **structurelles ».** **Doxa libérale qui signifie le démantèlement des Etats**
106 **sociaux, la casse des Services Publics et l'austérité généralisée imposée**
107 **aux peuples.** Il faut rompre avec l'austérité, mettre en échec le projet d'y
108 contraindre 26 États de l'UE de façon pérenne.

109 Pour empêcher les ~~dérèglements~~ **et remettre en cause vraiment les**

110 **dérèglementations** qui ont conduit à la crise des dettes privées puis publiques, il
111 faut un nouveau partage de la valeur ajoutée entre capital et travail, favorable à
112 celui-ci. La politique fiscale doit fortement taxer les hauts revenus, notamment
113 ceux du capital et du patrimoine. Il faut revenir à une réglementation stricte de la
114 finance, les marchés financiers dérégulés ayant à nouveau fait la preuve de leur
115 nocivité. Dans l'immédiat, les dettes publiques devraient être restructurées, après
116 audit citoyen. Il faut réfléchir avec les syndicats de salariés des banques à une
117 organisation bancaire séparant activités de prêt et d'investissement, à ce que
118 pourrait être un contrôle public démocratique pour financer les investissements
119 utiles et la transformation écologique de la société ; à la création d'un pôle bancaire
120 public permettant notamment aux collectivités territoriales de trouver les capacités
121 d'investissement nécessaires. Les conglomérats bancaires (« too big to fail »)
122 pourraient être démantelés, **les agences de notation contrôlées dans leurs**
123 **méthodes et leurs financements.**
124

125 **1.3 L'Union Européenne dans l'impasse**

126 ~~Depuis les années 1990, avec les dogmes libéraux, qui sont les fondements~~
127 **de la construction européenne depuis l'origine, et notamment avec** la
128 « concurrence libre et non faussée » qui devait faire converger les pays membres,
129 chacun peut faire usage de ses avantages comparatifs, sous le contrôle de la
130 Commission européenne, se faire concurrence pour attirer les capitaux et construire
131 un développement les uns contre les autres. Le dumping (fiscal, social, salarial,
132 réglementaire...) au nom de la « compétitivité », conduit à l'alignement de tous sur
133 les systèmes sociaux les moins développés, les politiques fiscales les plus injustes.
134 Il donne des gages aux marchés financiers auxquels les États doivent s'adresser
135 pour financer leurs dépenses publiques, du fait des règles monétaires et
136 budgétaires interdisant toute solidarité entre États membres.

137 Les projets de mise en place d'une « gouvernance économique » européenne
138 renforcée (« fédéralisme de la contrainte » par la règle d'or, le semestre européen,
139 le projet de nouveau traité, etc.) renforceront le carcan des politiques libérales. La
140 Commission continue de marteler le dogme de la flexibilité du marché du travail
141 pour lutter contre un chômage dont la hausse provient principalement des
142 politiques d'austérité. Cette situation traduit l'impasse dans laquelle se trouvent les
143 instances européennes, en lien avec les traités de Maastricht et de Lisbonne, que le
144 SNES dénonce. Elle pose la question de la démocratie au sein de l'UE, aujourd'hui
145 bafouée.

146 **Le Mécanisme européen de stabilité (MES) et surtout le Traité sur la**
147 **stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) sont les mécanismes**
148 **institutionnels qui visent à généraliser et à constitutionnaliser les plans**
149 **d'austérité en Europe. Ces traités sont le résultat d'un processus non**
150 **démocratique qui bafoue la souveraineté des peuples. Cette austérité**
151 **généralisée organiserait le démantèlement du modèle social européen et**
152 **des Services Publics. Il faut travailler avec toutes les forces sociales pour**
153 **qu'ils soient renégociés.**

154 **Pour desserrer le carcan imposé aux politiques budgétaires et monétaires,**
155 **il faudrait une extension des missions de la BCE, qui devrait pouvoir jouer**
156 **un rôle normal de prêteur. Pour cela le fonctionnement de la BCE doit**
157 **changer, car aujourd'hui son indépendance est seulement synonyme de**
158 **temple de l'orthodoxie libérale.**
159

160 **1.4 Penser et proposer des alternatives**

161 Dans ce contexte, le syndicalisme a la responsabilité de construire des mobilisations
162 tant au plan national qu'europpéen et de réfléchir à l'élaboration de propositions
163 alternatives. Au niveau européen, il faut promouvoir des politiques économiques et
164 sociales rompant avec le dumping et la flexibilité pour aller vers davantage de
165 solidarité, de protection et de justice sociale (~~salaires minimum européen ?~~ droit
166 social européen de haut niveau, harmonisation de la fiscalité du capital et

167 notamment de l'assiette de l'impôt sur les sociétés...); mettre en place des
168 dispositifs efficaces pour lutter contre toutes les formes de déréglementation de la
169 finance (paradis fiscaux, déréglementation des activités bancaires, produits
170 financiers spéculatifs...). **La solidarité entre les Etats européens, à l'opposé de**
171 **la concurrence généralisée, peut être la voie qui permettra de sortir de la**
172 **crise.** ~~Pour desserrer le carcan imposé aux politiques budgétaires et monétaires, il~~
173 ~~faudrait une extension des missions de la BCE, qui devrait pouvoir jouer un rôle~~
174 ~~normal de prêteur en dernier ressort.~~

175 **C'est pourquoi les alternatives proposées par le SNES sont tournées vers le**
176 **renforcement de l'Etat social - capable de limiter aux échelles nationale et**
177 **européenne les risques et les effets de la crise- fondé sur une protection**
178 **sociale et des Services Publics renforcés et rénovés. L'investissement dans**
179 **les Services Publics est une source de relance économique. Une politique**
180 **de grands travaux créateurs d'emplois (aménagement portuaires, de**
181 **réseaux ferrés, de connexions électriques plus efficaces et tenant compte**
182 **des réalités physiques, etc.) pour créer ou développer des infrastructures**
183 **utiles au développement économique est par exemple envisageable en**
184 **France et en Europe. Des investissements communautaires massifs en**
185 **matière d'éducation, de formation, de recherche et de recherche-**
186 **développement seraient également une réponse adéquate aux défis d'un**
187 **monde ouvert. De plus, l'existence d'une Fonction Publique nombreuse,**
188 **qualifiée et statutaire, assure la qualité du service rendu aux usagers tout**
189 **en solidifiant la structure de l'emploi et en participant de la recherche**
190 **d'une société de plein-emploi. L'Union-Européenne n'impose pas de**
191 **privatisation des Services Publics. Il faut utiliser ces marges de manœuvre**
192 **pour promouvoir et développer les SP en Europe.**

193 Il faut travailler avec toutes les forces sociales en France et en Europe à la
194 construction d'une autre Europe, ~~solidaire, démocratique et respectueuse des~~
195 ~~peuples~~ : une Europe sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un
196 écodéveloppement, une Europe tournée vers la paix, une Europe démocratique où
197 les peuples sont souverains, et une Europe de la solidarité où les Services Publics
198 sont des vecteurs de l'Intérêt général **et sont des créateurs de richesses..**

200 **2. POUR UN AUTRE PARTAGE DES RICHESSES DANS UN** 201 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE « SOUTENABLE »**

202
203 ~~L'éducation au développement durable est déterminante pour permettre à chacun~~
204 ~~dès le plus jeune âge et tout au long de la vie de faire des choix « informés »,~~
205 ~~« conscients » et « responsables » : une éducation qui prenne en compte la~~
206 ~~complexité et l'articulation des échelles de temps, d'espaces, de forces,~~
207 ~~l'articulation des perspectives économiques, sociales et environnementales.~~

208 **Les années de réforme libérale qui viennent de s'écouler ont été marquées**
209 **par l'enrichissement spectaculaire des catégories les plus aisées et par les**
210 **profits toujours plus importants réalisés par les grandes entreprises, et**
211 **ceci dans un contexte de crise. La politique menée en matière de Finances**
212 **publiques a privé l'Etat de marges de manœuvre importantes dans la**
213 **gestion de la crise et a creusé les inégalités. D'autres politiques**
214 **économiques, sociales et écologiques sont possibles qui seraient basées**
215 **sur des investissements permettant une croissance durable et**
216 **respectueuse de l'environnement. L'Etat a un grand rôle à jouer**
217 **notamment en investissant dans les Services Publics. De même, une**
218 **importante réforme de la fiscalité peut contribuer à une réorientation**
219 **indispensable de notre économie permettant d'aboutir à une autre**
220 **répartition des richesses et à un impôt plus juste et redistributif. De plus,**
221 **la crise économique a fait passer à l'arrière-plan la lutte contre le**
222 **dérèglement climatique. La crise économique est aussi une crise**
223 **écologique accompagnée d'une hausse sans précédent du prix du pétrole**

224 **et des matières premières .Réduire la dépendance de notre économie à**
225 **l'égard des ressources énergétiques fossiles importées doit devenir une**
226 **priorité pour les années à venir. Cela doit passer par le développement des**
227 **énergies renouvelables mais aussi par le retour à une plus grande sobriété**
228 **et efficacité dans l'usage de l'énergie.**

230 **2.1 Pour des politiques d'emploi dynamiques respectueuses de** 231 **l'environnement**

232
233 **2.1.1 Réorienter les politiques industrielles, mettre un terme à la**
234 **désindustrialisation. Pendant les 4 dernières années, 350000 emplois**
235 **industriels ont été perdus. Il y a eu une multiplication des plans sociaux et**
236 **de nombreuses entreprises sont menacées de fermeture (petroplus,**
237 **seafrance, fralib, lejaby...). Le taux de chômage explose avec 4,9 millions**
238 **de chômeurs et environ 25 % parmi les 18-25 ans. La précarité est**
239 **massive et touche particulièrement les jeunes, les femmes et les immigrés.**
240 **Il faut donc reconstruire une industrie diversifiée et mettre un terme à la**
241 **défiscalisation des heures supplémentaires qui a joué contre l'emploi.**
242 **Cette défiscalisation des heures supplémentaires a incité les employeurs à**
243 **faire travailler davantage leurs salariés plutôt qu'à embaucher. De plus, il**
244 **faut inciter les entreprises à diriger leurs ressources financières vers**
245 **l'investissement et le maintien de l'emploi grâce à une fiscalité repensée.**
246 **Cela passe par la remise à plat de l'ensemble des politiques d'exonérations**
247 **fiscales et de cotisations sociales pour décourager les licenciements**
248 **« boursiers ». On ne peut en rester aux créneaux « porteurs », ni en revenir à**
249 **des industries de main-d'œuvre à bas coût, sans réflexion sur l'utilité sociale des**
250 **productions, les besoins de la population, l'empreinte écologique. Réfléchir à la**
251 **transformation progressive des entreprises nécessite d'investir dans la formation**
252 **initiale et continue des salariés et dans la recherche. Les filières dites vertes doivent**
253 **être encouragées.**

254 **La politique agricole doit être profondément transformée (souveraineté alimentaire,**
255 **agriculture paysanne, respect de l'environnement). L'agriculture doit être tournée**
256 **vers les besoins des populations, non spéculatifs, permettre aux paysans de vivre**
257 **de leur travail. La juste rémunération du travail agricole doit passer par**
258 **l'encadrement des pratiques de la grande distribution et la fixation de prix**
259 **minimums accordés aux producteurs. La PAC doit réorienter ses subventions**
260 **vers les petits producteurs et développer une coopération avec les paysanneries du**
261 **monde mises sous tutelle de l'OMC, combattre avec eux l'extension des productions**
262 **spéculatives transportées du Sud au Nord. De nos jours, un être humain sur**
263 **sept souffre de la faim dans le monde alors que la production céréalière n'a**
264 **pas cessé d'augmenter et a franchi un nouveau record en 2011. Une lutte**
265 **doit s'engager contre l'achat massif de terres (en Afrique ou en Amérique**
266 **latine par exemple) par les multinationales étrangères qui veulent**
267 **s'assurer de ressources alimentaires ou énergétiques pour le futur au**
268 **détriment des petits paysans locaux. Evidemment, cette lutte contre**
269 **l'accaparement des terres du Sud doit s'accompagner de l'arrêt de la**
270 **spéculation sur les produits alimentaires, stocks de céréales en particulier,**
271 **qui s'est particulièrement développée à la suite de la crise financière de**
272 **2008. Dans le monde de l'entreprise, il faut promouvoir le rôle de l'Économie**
273 **Sociale et Solidaire, sans actionnaires, et développer les coopératives de**
274 **production, de distribution ou bancaires. L'économie sociale et solidaire**
275 **présente surtout dans le secteur des services aux personnes (santé et**
276 **social, assurances...) doit pouvoir se développer dans le secteur industriel**
277 **par l'intermédiaire des scop (sociétés coopératives et participatives).**

278
279
280

2.1.2 Promouvoir des politiques publiques créatrices d'emplois de qualité

2.1.2.1 Énergie

Face à une crise écologique profonde liée aux modes de production et de consommation et aux déséquilibres Nord/Sud, il faut aller vers un modèle énergétique durable, avec une réflexion sur les modes de vie, la densification de l'habitat, une politique de transport collectif... **L'échec de la dernière conférence sur le climat de DURBAN ne doit pas freiner la lutte contre la crise écologique et le réchauffement climatique que nous vivons. Réduire l'émission des GES (gaz à effet de serre) doit rester une priorité et cela passe de façon incontournable par le développement de la production d'énergie d'origine renouvelable.** Or, que ce soit à partir des centrales thermiques émettrices de gaz à effet de serre ou de dangereuses centrales nucléaires, la voie proposée est toujours l'accroissement de la production énergétique pour une consommation toujours plus importante. ~~La plupart des pays européens ont décidé de l'arrêt du nucléaire à court ou moyen terme. Tendre vers la sortie du nucléaire nécessite des investissements élevés et urgents pour la recherche, une politique publique volontariste de développement des énergies renouvelables, créatrices d'emplois nouveaux et qualifiés. Un pôle public européen de l'énergie serait nécessaire.~~

Devant la hausse des prix des énergies fossiles et pour lutter contre le réchauffement climatique, une conversion écologique de l'économie est nécessaire. L'élan vers les énergies renouvelables s'étant largement brisé avec la crise dans la dernière décennie, l'Etat doit impulser des politiques pour développer l'industrie des énergies renouvelables qui sera créatrice d'emplois et qui permettra aussi de redynamiser les territoires. Cela permettra aussi de réduire notre dépendance vis à vis des ressources énergétiques importées. Il faut donc donner la priorité au développement du photovoltaïque, au développement de l'éolien terrestre et offshore, à la géothermie ... Cela doit s'accompagner de la mise en place d'une écotaxe sur les poids lourds et du doublement de la fiscalité écologique. De plus, un plan national de rénovation thermique des bâtiments privés et publics doit être engagé. Cette politique d'économie énergétique doit prendre trois directions essentielles :

- économies d'énergie dans les constructions, le bâtiment (isolation massive du parc existant, rénovation thermique des logements...);
- développement des transports collectifs les moins polluants ;
- développement des énergies renouvelables.

Cette conversion écologique ne pourra être mise en place que dans le cadre global d'une vaste politique de redistribution des richesses à l'échelle mondiale. De même, ce développement important des énergies renouvelables doit s'accompagner de la volonté d'une sortie progressive du nucléaire (la plupart des pays européens ayant déjà décidé de l'arrêt du nucléaire à court ou moyen terme). Cette sortie du nucléaire doit être envisagée d' autant plus que le parc nucléaire français est vieillissant et que le problème du stockage des déchets radioactifs se pose de façon de plus en plus importante. De même, la catastrophe nucléaire de Fukushima en mars 2011 impose de façon prégnante un débat citoyen sur ces questions. Cette politique volontariste de réduction de la part du nucléaire et du développement des énergies renouvelables sera créatrice d'emplois nouveaux qualifiés et devra s'accompagner d'un important financement public.

La création d'un pôle public énergétique français regroupant les plus grandes entreprises concernées doit être envisagée, ainsi qu'un pôle public européen.

338 **2.1.2.2 Eau**
339 **L'eau est un bien vital qui appartient au Patrimoine commun de l'humanité.**
340 **Depuis juillet 2010, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement a été**
341 **consacré par l'ONU « droit de l'homme, indispensable à la pleine**
342 **jouissance du droit à la vie ».** **L'inscription de ce droit et l'interdiction de**
343 **sa privatisation dans les constitutions de plusieurs Etats d'Amérique du**
344 **Sud, le succès du référendum italien contre la privatisation de la gestion de**
345 **l'eau, la remunicipalisation de la gestion de l'eau dans de nombreuses**
346 **villes représentent également des victoires significatives. A l'heure**
347 **actuelle, 1,4 milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas**
348 **accès à l'eau potable. Dans les pays du Sud, la diarrhée est impliquée dans**
349 **20 à 30 % des décès des enfants de moins de 5 ans et 2 millions de**
350 **personnes meurent chaque année de maladies causées par une eau**
351 **impropre ou du fait de l'absence d'installation sanitaire.**
352 **L'augmentation de la population mondiale et le réchauffement climatique**
353 **ne feront qu'amplifier ces conséquences dramatiques du non accès à l'eau.**
354 **Il faut donc mobiliser de très importants moyens pour commencer ce**
355 **chantier gigantesque et combler le retard dramatique accumulé par les**
356 **pays du Sud. Cet engagement doit être réaffirmé en juin 2012 au sommet**
357 **de Rio + 20 pour replacer l'accès à l'eau comme une priorité du millénaire.**
358 **Cela nécessiterait environ 26 milliards d'euro par an, soit à peu près 1 %**
359 **du PIB mondial. De plus, créer un environnement juridique adapté et**
360 **exclure les multinationales de l'eau (comme par exemple Véolia et sa**
361 **politique prédatrice) doit permettre une appropriation locale, citoyenne et**
362 **démocratique de la ressource en eau tant au Sud qu'au Nord.. De plus, le**
363 **droit à l'eau pour les populations des pays émergents et en voie de**
364 **développement n'est pas compatible avec une quelconque gestion par des**
365 **entreprises privées. L'accès à l'eau ne peut en aucun cas être ramené à**
366 **une question financière, c'est une question de survie et de conditions de la**
367 **vie.**
368 ~~L'eau est un bien vital, cela interdit toute spéculation financière autour d'elle. La~~
369 ~~gestion de l'eau se fait trop souvent par délégation de Service Public auprès~~
370 ~~d'entreprises privées. Elle doit être régie par le domaine public, à l'échelon~~
371 ~~communal ou intercommunal. L'État et les agences de l'eau devraient mettre en~~
372 ~~œuvre une politique d'aide aux collectivités pour ce faire.~~ **Dans le cadre d'une Loi**
373 **sur le droit à l'eau opposable, le prix de l'eau doit avoir une dimension**
374 **sociale. Chaque individu devrait pouvoir bénéficier d'une quantité d'eau**
375 **gratuite suffisante pour ses besoins d'hygiène et de consommation. Il**
376 **s'agit d'une gratuité pour tous, comme il se doit pour tout droit**
377 **élémentaire. A contrario, au-delà de ce volume vital, le prix unitaire doit**
378 **augmenter par tranches pour taxer plus lourdement les industriels et la**
379 **consommation de luxe et de confort. Le SNES est favorable à une politique**
380 **de taxation contraignante des activités industrielles ou agricoles à l'origine**
381 **de la pollution de l'eau.** ~~Le SNES est favorable à une législation contraignante~~
382 ~~pour lutter contre les pollutions de l'eau.~~ **Le SNES soutient la déclaration finale**
383 **du Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME) qui s'est tenu en mars 2012 à**
384 **Marseille qui a réaffirmé que l'eau n'est pas une marchandise mais un droit**
385 **humain et un bien commun**

386
387 **2.1.2.3 Transports**
388 **La question des transports ne peut être dissociée des enjeux environnementaux.**
389 **On a développé les transports les plus polluants, routier et aérien, sacrifié les**
390 **usagers des zones « peu rentables » (lignes ferroviaires). **Le réseau ferré a été****
391 **délaissé par les politiques publiques au détriment d'un réseau routier**
392 **moderne. Il doit être entrepris une rénovation de grande ampleur du**
393 **réseau ferré et un développement important du fret ferroviaire (qui se**
394 **développe pourtant dans de nombreux pays européens). De même, il faut**

395 **encourager le développement des autoroutes ferroviaires avec les pays**
396 **voisins.** Le Service Public se définit au regard des besoins sur l'ensemble du
397 territoire, avec un financement des régions déficitaires par l'excédent des autres
398 zones. Le maillage territorial doit respecter le principe d'égalité pour
399 l'acheminement des personnes et des marchandises. Il faut développer des
400 infrastructures ferroviaires (ferroulage) et fluviales, respectueuses de
401 l'environnement. Le SNES condamne l'ouverture au marché du réseau ferré.

402 **2.2 La question du travail**

403 **2.2.1 Travail et emploi**

404
405
406 Si le travail est créateur de richesse et potentiellement émancipateur, les
407 transformations du salariat tendent à le soumettre toujours plus aux exigences du
408 capital. Les politiques libérales attaquent le droit du travail, contourné par l'État et
409 les employeurs, favorisent « précarité » et pauvreté laborieuse, au nom d'une
410 « flexibilité du marché du travail », et développent des emplois dégradés dans les
411 services, relevant en partie d'une « société de serviteurs ». **Les accords**
412 **« compétitivité -emploi » qui permettraient de conclure des accords au**
413 **niveau des entreprises (pour augmenter le temps de travail sans**
414 **augmenter le salaire ou de diminuer le temps de travail avec baisse du**
415 **salaire) représentent une spirale dangereuse. Il s'agit d'une nouvelle**
416 **atteinte grave au code du travail et une nouvelle remise en cause des**
417 **acquis sociaux. De plus ces accords auraient pour conséquence une baisse**
418 **globale des salaires et représenteraient une forme de chantage à l'emploi**
419 **pour les salariés.** Ces processus touchent notamment les travailleurs peu
420 qualifiés, parmi eux jeunes, seniors jugés « inemployables », femmes (temps
421 partiel subi, avec des conséquences à court et long terme). La diminution de
422 l'emploi public réduit mécaniquement l'offre d'emplois qualifiés.

423 La FSU porte l'exigence d'une sécurité sociale professionnelle, qui maintienne et
424 renforce autour du salarié une continuité des droits quelle que soit la situation des
425 personnes. Flexibilité rime avec intensification, individualisation, volonté d'affaiblir
426 les collectifs. Les pressions et tensions au travail entraînent la dégradation des
427 conditions de travail (pénibilités physiques et risques psychosociaux) et a des
428 conséquences sur les conditions de vie. Ces tendances, qu'il faut inverser, peuvent
429 faire du travail une source de souffrance et l'empêcher de jouer son rôle de
430 cohésion et de construction d'une identité positive. La médecine du travail doit être
431 développée. Le syndicalisme doit agir pour que les salariés reprennent la main sur
432 le travail et investissent les outils de la prévention, et pour contraindre les
433 employeurs à s'y conformer.

434 **2.3 Salaires et revenus de transfert**

435
436
437 **2.3.1** La part des salaires dans la valeur ajoutée reste comprimée à un
438 niveau trop faible depuis plus de 20 ans. Il faut rompre avec cette politique :
439 revaloriser les salaires et les retraites est une priorité.

440 Il faut combattre les inégalités salariales qui ont augmenté « par le haut »
441 (stagnation des salaires pour la majorité, hausse forte de la minorité de très hauts
442 salaires), imposer l'égalité salariale femmes/hommes (travail égal, salaire égal ;
443 lutte contre le temps partiel subi synonyme de revenu salarial partiel...).

444
445 **2.3.2** Le SNES a pointé les limites du RSA. Les mesures récentes
446 renforcent le caractère punitif du dispositif. La création d'un « RSA jeune » n'est
447 pas une piste satisfaisante pour la jeunesse précaire : la FSU demande
448 l'instauration d'une véritable allocation d'autonomie pour la jeunesse. Une hausse
449 des minimas sociaux et des allocations est indispensable.

450
451

452 **2.4 Quelle fiscalité pour la justice sociale**

453 La politique fiscale des dernières années a privé l'action publique de ressources
454 considérables au bénéfice des ménages aisés et des entreprises, pour laisser au
455 marché la réponse aux besoins. Une réforme radicale de la fiscalité doit être
456 entreprise pour redonner des moyens à l'action publique, lutter contre le chômage,
457 mener des politiques salariales actives, développer des politiques sociales et réduire
458 les inégalités.

459 **2.4.1 Un impôt progressif réhabilité, fondement de la justice** 461 **sociale**

462 Il faut redonner une place centrale à un impôt sur le revenu réellement progressif,
463 aujourd'hui mité et peu efficace : ~~abrogation de la loi TEPA, nouvelles tranches,~~
464 ~~suppression des niches fiscales...~~ Il faut taxer davantage les revenus du patrimoine
465 (revenus financiers, plus-values financières et immobilières, stock-options...) et le
466 patrimoine : ~~restauration de l'impôt sur les successions et de l'ISF.~~ **L'impôt doit**
467 **redevenir un instrument clé d'une politique de redistribution des richesses.**
468 **Il doit réellement être redistributif. Actuellement les revenus du capital**
469 **(plus-value, stock-options, dividendes etc...) qui constituent le revenu**
470 **principal des plus fortunés échappent en grande partie à cet impôt. De**
471 **plus, l'écart entre les taux d'imposition théoriques et les taux effectifs n'a**
472 **cessé de grandir ces dernières années, compte tenu de la multiplication**
473 **des niches fiscales profitant d'abord aux plus riches. L'impôt sur le revenu**
474 **touche beaucoup plus les classes moyennes ou populaires que les**
475 **catégories les plus aisées. Il faut donc une refonte totale de l' I.R. Cette**
476 **refonte de l'impôt passe par l'abrogation de la loi TEPA. Elle passe aussi**
477 **par la création de nouvelles tranches d'imposition et le relèvement du taux**
478 **supérieur de l'impôt actuellement à 41 % (il était à 52 % en 2002). De**
479 **même, il faut imposer tous les revenus du capital car actuellement les 3/4**
480 **des revenus financiers ne sont pas soumis au barème de l'impôt sur le**
481 **revenu. Il faut taxer davantage le patrimoine : restauration d'une**
482 **imposition efficace des droits de succession et de donation qui s'ajoutera à**
483 **une réforme de l' ISF. Ces deux impôts principaux ayant été fortement**
484 **réduits pendant ces 5 dernières années. De même, la multiplication des**
485 **niches fiscales contribue à rendre le système fiscal illisible. La suppression**
486 **de certaines niches fiscales doit s'accompagner dans certains cas de leur**
487 **remplacement par des subventions publiques qui seraient les mêmes pour**
488 **tous.**

489 La fiscalité indirecte, socialement injuste, doit être réduite voire supprimée pour les
490 produits de première nécessité. Le SNES s'oppose aux projets visant à remplacer
491 les cotisations sociales par une TVA dite sociale. **Cette TVA sociale repose sur**
492 **l'idée fautive du prix du travail trop élevé en France. Augmenter la TVA est**
493 **une mesure particulièrement injuste et inefficace. On augmente la TVA**
494 **sans augmenter les salaires nets et donc on diminue le pouvoir d'achat des**
495 **citoyens. Cela affecte l'activité économique et cela représente une nouvelle**
496 **mesure antisociale sans efficacité et sans l'effet anti-délocalisation affiché.**

497 **2.4.2 Taxer davantage les entreprises sous-imposées** Les
498 entreprises, notamment les plus grandes, bénéficient de niches fiscales sur l'impôt
499 sur les sociétés, pratiquent l'optimisation fiscale pour échapper à l'impôt en France
500 et utilisent intensivement les paradis fiscaux. **La lutte contre les paradis fiscaux**
501 **doit s'intensifier. Cela consiste d'abord à faire appliquer les lois et les**
502 **décisions existantes puis, par exemple à interdire le décalage, pour les**
503 **multinationales, entre le lieu de leur activité et le lieu de leur imposition.**
504 **Les paradis fiscaux nourrissent les inégalités mondiales et contribuent aux**
505 **dérapages de la finance spéculative et ses conséquences lourdes sur**
506 **l'emploi.** S'attaquer à ces pratiques et avantages procurerait à l'État des
507 ressources considérables.
508

509 **2.4.3 Fiscalité environnementale écologique.** Si elle concerne d'abord
510 les entreprises, elle s'inscrit dans le cadre de la refonte globale de la fiscalité.
511 Instrument pour construire un développement solidaire et durable et viser à
512 empêcher de polluer, elle doit assujettir l'ensemble des secteurs industriels. Elle
513 devrait permettre d'influer sur une consommation responsable (privilégier des
514 produits locaux) et aider au développement de nouvelles infrastructures non
515 polluantes. **De même, la mise en place d'une taxe routière kilométrique pour**
516 **les poids lourds doit être effective au plus tôt pour inciter au ferroutage. Le**
517 **SNES refuse le principe des marchés carbone comme toute activité**
518 **spéculative sur les questions écologiques.**
519

520 **2.4.4 Fiscalité locale**

521 Après la suppression de la TP et la création de la CET, non satisfaisante, il faut
522 réfléchir à une fiscalité locale qui ne peut être inspirée par l'autonomie fiscale, en
523 rééquilibrant la part des ménages et des entreprises (depuis 2009 transfert de la
524 fiscalité locale sur les ménages). Les propositions de fiscalité locale sont
525 inséparables d'une réforme de la fiscalité nationale **et européenne. La réforme**
526 **de la fiscalité locale que nous demandons doit reposer sur la péréquation,**
527 **afin d'assurer l'égalité des ressources entre territoires : les CT doivent être**
528 **appelées à coopérer afin d'assurer l'accomplissement des missions de**
529 **Service Public, et non être incitées à la concurrence fiscale.**

530 **La réforme doit réinstaurer un principe qu'avait la taxe professionnelle :**
531 **c'était un impôt sur les entreprises qui liait le monde économique et les CT**
532 **sur leurs territoires. L'assise fiscale doit avoir un lien entre la production**
533 **de richesse et le territoire.**

534 **La commune et l'intercommunalité pourraient avoir ainsi un impôt assis**
535 **sur la valeur ajoutée, le département une part de la CSG et la région une**
536 **part de l'impôt sur les bénéfices (ou impôts sur les sociétés). La taxe**
537 **d'habitation doit être profondément réformée pour être plus juste et éviter**
538 **des situations difficiles pour certains foyers fragiles.**
539

540 **3. POUR UN ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS, DES SERVICES PUBLICS** 541 **AU SERVICE DES CITOYENS**

542
543 La crise démontre la faillite d'un système qui a peu à peu coupé les citoyens d'un
544 bien commun, celui d'un État social, soucieux de préserver les intérêts de tous. Il
545 est urgent de repenser la démocratie, la place du citoyen, de l'utilisateur et des
546 **Services Publics.** Un État fortement démocratisé est garant de la protection du
547 bien commun : accès à des Services Publics de qualité, à l'emploi, à la culture, à
548 l'éducation, à la justice...

549 Il faut repenser la place de l'État et ses instances de dialogues dans la société
550 française pour promouvoir le SP de demain : plus fort, plus accessible, plus
551 transparent et au service de tous.
552

553 **3.1 Pour un État démocratisé**

554 ~~L'État aujourd'hui, c'est l'État national et déconcentré, l'État décentralisé, au sein~~
555 ~~de l'Union européenne.~~

556 **La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**
557 **(...) son organisation est décentralisée » (art. 1 de la Constitution). L'État**
558 **aujourd'hui, c'est l'État national et déconcentré, l'État décentralisé, au sein**
559 **de l'Union Européenne. L'enjeu de la démocratisation de l'État est**
560 **d'assurer et d'accroître les droits fondamentaux, l'accès des citoyens à la**
561 **sphère des débats et des décisions politiques, la satisfaction des besoins**
562 **sociaux, le progrès et la justice sociale.**
563

564 **3.1.1** La « réforme de l'État » est placée sous le signe du New Public
565 Management depuis 2000. Son laboratoire fut britannique, et la marche forcée à

566 des transformations radicales depuis 2007 (la RGPP) en est directement inspirée.
567 Sceller le sort des Services Publics et briser un modèle social contraire au
568 développement d'un marché sans entraves afin de « banaliser la France »
569 (Sarkozy) en sont le but.

570 Le SNES oppose à l'État managérial au service du marché un État démocratisé au
571 service des citoyens et de l'intérêt général, assurant solidarité et redistribution,
572 appuyé sur l'autonomie professionnelle de ses agents, fonctionnaires.

573 Un État démocratisé n'est possible qu'au sein d'une démocratie politique aux
574 institutions rénovées. ~~Comment avancer vers la démocratisation de l'État en~~
575 ~~s'appuyant sur la professionnalité des agents et sur le statut du fonctionnaire ?~~
576 ~~Quelle forme de concertation ? Quelle place pour les professionnels ? Pour les~~
577 ~~usagers ? Dans le cas de l'Éducation, quelle place pour les parents ? Les élèves ?~~
578

579 **3.1.2** La RGPP est le passage à un format industriel de la réforme de
580 l'État. La gestion à la performance couplée à l'évaluation individualisée, la
581 contractualisation, l'autonomie du gestionnaire se généralisent. L'objectif n'est pas
582 seulement la suppression de postes et la remise en cause du statut de la FP, mais
583 aussi pour le pouvoir politique l'étroit contrôle de l'administration. La RGPP
584 consacre ainsi une forme de recentralisation aux mains de l'État, à l'encontre des
585 collectivités territoriales, avec des préfets de Région ayant autorité sur les préfets
586 des départements ou le renforcement des pouvoirs des recteurs aux dépens des IA.
587 **Le SNES se prononce pour l'abrogation de la RGPP et dénonce ce type de**
588 **gestion des Services Publics qui a contribué à les désorganiser. Il privilégie**
589 **les instances ayant pour mission la mise en œuvre de l'égalité de tous sur**
590 **l'ensemble du territoire.**
591

592 **3.1.3** À l'opposé de l'État minimal mais autoritaire et centralisé, le SNES
593 avance l'exigence d'un nouvel État social appuyé sur des Services Publics et un
594 nouveau statut pour les salariés (« propriété sociale »). **La propriété sociale**
595 **ouvre la voie à la construction de la réappropriation sociale de l'économie**
596 **par tous les citoyens. Elle est au cœur du développement des Services**
597 **Publics qui doivent permettre de réduire les inégalités et la participation**
598 **de tous à la « chose publique ». Il est urgent de construire un nouveau**
599 **contrat social en pensant un nouvel Etat social en mesure de répondre aux**
600 **défis actuels.**
601

602 **3.2 Qu'attendons-nous des collectivités ?**

603

604 **3.2.1** ~~L'État territorialisé, entre déconcentration et décentralisation.~~ La
605 carte de l'État décentralisé est complexe. Si le transfert de compétences vers les CT
606 s'est accompagné de progrès indéniables (constructions scolaires ~~mais~~ **malgré des**
607 **inégalités importantes et parfois des dérives clientélistes**), l'absence de
608 véritable péréquation financière ne permet pas de lutter contre les inégalités socio-
609 spatiales en forte augmentation notamment au sein des métropoles. Au-delà, se
610 pose la question de la cohérence des politiques publiques. **Il est nécessaire et**
611 **urgent de tirer un bilan de 30 ans de décentralisation et de réforme de**
612 **l'Etat quant à l'efficacité des politiques publiques.**
613

614 **3.2.2** ~~Quelle clarification des compétences entre CT pour que leur~~
615 ~~réorganisation ne soit pas pilotée par le manque de ressources et le gel des~~
616 ~~dotations ?~~

617 **Il est nécessaire de clarifier les compétences entre CT, en revenant à une**
618 **logique de bloc de compétences. La non tutelle d'une CT sur une autre pose**
619 **problème dans le cadre des politiques économiques, d'aménagement du**
620 **territoire, des transports, de formation notamment. Il faut envisager des**
621 **solutions, au-delà des blocs de compétences, en donnant aussi un pouvoir**
622 **de pilote aux Régions dans une démarche contractuelle (dans les domaines**

623 en relation avec l'aménagement du territoire).

624
625 **3.2.3** ~~Faut-il faire évoluer les périmètres et les compétences des~~
626 ~~collectivités y compris vers les métropoles et pôles métropolitains ? Faut-il voir un~~
627 ~~facteur de dynamisme, ou plutôt un risque d'éclatement des départements ?~~

628 **La question première n'est pas de répartir des compétences, mais de**
629 **définir clairement la nature et la portée du pouvoir conféré aux différents**
630 **niveaux institutionnels par le suffrage universel. Ces enjeux doivent être**
631 **largement débattus par les citoyens.**

632
633 **3.2.4** La place prise par le niveau régional, tant sur le plan national
634 qu'europpéen, devient de plus en plus grande.

635 Les Régions revendiquent la définition de politiques qui concernent directement le
636 champ de l'éducation et une plus large autonomie tant financière que décisionnelle
637 avec un pouvoir normatif. Certains, **et notamment l'Association des Régions de**
638 **France**, prônent un acte III de la décentralisation. **La position de l'ARF sur la**
639 **décentralisation du service d'orientation est inacceptable. L'orientation des**
640 **élèves ne peut être traitée uniquement sous l'angle de politiques d'emploi**
641 **dans les territoires. Le SNES s'opposera à toute nouvelle tentative de**
642 **décentralisation des CIO et de leurs personnels sous couvert de mise en**
643 **place du Service Public d'orientation tout au long de la vie.** ~~Quelle voie~~
644 ~~définir entre recentralisation des politiques et des outils financiers, et une~~
645 ~~régionalisation jugée nécessaire face à un État qui aurait trop de pouvoirs ? Si un~~
646 ~~État centralisé n'est pas en soi garant de réduction des inégalités, la~~
647 ~~décentralisation non plus. Le partage des compétences État/collectivités ne doit pas~~
648 ~~être abandonné, en particulier dans l'Éducation où il a maintenu un équilibre entre~~
649 ~~l'État et les collectivités.~~

650 **De manière générale, l'Éducation Nationale, et l'orientation scolaire qui en**
651 **est partie intégrante, n'ont nulle vocation à être décentralisées. L'EN doit**
652 **rester un domaine de compétence partagée. Enfin, Il ne serait pas**
653 **opportun qu'un pouvoir réglementaire élargi fasse glisser nos institutions**
654 **vers la régionalisation sans l'avouer. En démocratie, le peuple est**
655 **souverain et les changements institutionnels doivent procéder de sa**
656 **volonté.**

657 **Le SNES demande donc, avant toute décision précipitée, que soit d'abord**
658 **établi un bilan de la décentralisation et des réformes de l'Etat. Il faut**
659 **ensuite déterminer le niveau de décision des politiques publiques, en**
660 **menant de concert une réforme démocratique des collectivités territoriales**
661 **et de l'Etat.**

662
663 **3.3 Des Services Publics de qualité, accessibles à tous, pour**
664 **répondre aux besoins**

665
666 **3.3.1** ~~Quels enjeux, quelle organisation ?~~ Face à des besoins croissants et
667 des attentes fortes et reconnues, leur mode de gestion est au cœur d'enjeux
668 importants. Ainsi, des Autorités Organisatrices (CT ou État) pourraient déléguer au
669 cas par cas la fonction d'opérateur à des organismes privés.

670 Ces choix sont générateurs d'inégalités et de surcoûts pour la collectivité. On voit
671 par ce biais se multiplier notamment les partenariats publics privés (PPP), une
672 « solution » à court terme qui dénature peu à peu le sens du SP **et s'avère**
673 **inefficace et très coûteux. Les PPP ont de graves conséquences dans le**
674 **secteur de la santé comme l'illustre l'exemple de l'hôpital d'Evry. Le SNES**
675 **s'oppose aux tentatives d'introduction de PPP dans l'éducation.** Pour
676 garantir l'égalité d'accès et répondre aux besoins des usagers, une gestion
677 publique, démocratique – avec des règles tarifaires transparentes, basées sur
678 l'égalité et la progressivité –, s'impose.

679

680 **3.3.2** Avec une paupérisation de la population, les besoins primaires
681 doivent être mieux pris en charge au travers des SP dont la tarification et la qualité
682 doivent être garantis par des cadres nationaux.
683 L'impôt, juste et solidaire, est le moteur d'un développement du SP. N. Sarkozy a
684 consacré son quinquennat à ne plus l'alimenter, offrant d'énormes marchés à des
685 opérateurs privés.
686 Profitant le plus souvent d'infrastructures publiques qu'ils n'entretiennent pas, ils
687 les exploitent jusqu'à la corde et ne rendent que des dettes à la collectivité.
688 Parallèlement, de plus en plus de missions de Services Publics sont laissées à des
689 associations sous prétexte qu'elles sont bénévoles, ce qui n'est ni un gage de
690 qualité du SP ni un gage d'équité sur l'ensemble du territoire.

691 **3.3.3** Dans l'éducation, la privatisation gagne du terrain, notamment
692 dans le domaine de l'orientation ou de la formation professionnelle : **ce n'est pas**
693 **admissible. Seul le statut de fonctionnaire qui allie indépendance, missions**
694 **et déontologie, garantit une prise en compte des seuls besoins des usagers**
695 **et de l'intérêt général.** La loi sur l'OTLV (orientation tout au long de la vie) avec
696 la procédure de labellisation remet en cause l'existence des CIO et leur spécificité
697 au sein de l'EN et transforme les missions et les conditions d'exercice des
698 personnels : fermetures, fusions voire regroupements dans des « guichets
699 uniques ». **Si la Loi recèle des éléments positifs pour les salariés**
700 **(transférabilités du DIF, etc.), le SNES affirme que l'amalgame qu'elle**
701 **engendre entre formation initiale et formation professionnelle continue est**
702 **source de confusion et de graves difficultés, une situation qui nuit**
703 **fortement au Service Public de formation et à l'intérêt des usagers en**
704 **formation initiale. L'orientation d'un élève, ou sa formation, ne relève pas**
705 **des mêmes problématiques que celles d'un jeune ou d'un adulte en**
706 **situation d'insertion ou de reconversion. Il faut améliorer l'actuel Service**
707 **Public d'orientation de l'EN en recrutant des CO-Psy et en maintenant les**
708 **CIO, redéfinir la complémentarité enseignants/CO-Psy dans ce domaine,**
709 **installer de vraies passerelles et une diversification progressive des**
710 **formations, revoir les procédures d'affectation actuelles. Les CIO doivent**
711 **rester des lieux** ~~Le SNES condamne cette politique et se bat pour que les CIO~~
712 ~~restent des lieux~~ d'information et de conseils sur la scolarité et la formation, de
713 médiation et d'écoute, remplissant un rôle d'expertise et d'observatoire sur le
714 fonctionnement de l'orientation et de l'affectation dans le district scolaire.
715 L'orientation au sein du SP de l'EN doit être confortée et un véritable SPO pour les
716 salariés mis en place.
717 **Il faut aussi mettre en place un Service Public de la formation continue. Il**
718 **faut donc non seulement sortir dans l'immédiat la FC du code des marchés**
719 **publics, mais aussi œuvrer afin que la FPC ne dépende plus du marché.**
720 **Pour cela, il faut s'appuyer sur un noyau dur constitué par les GRETA,**
721 **l'AFPA, le CNAM, l'université.**
722 **La question de la formation tout au long de la vie devrait être ainsi**
723 **refondée. La FCTLV doit être articulée avec la formation initiale, et non en**
724 **concurrence. Les dispositions en ce sens de la loi de 2009 devront être**
725 **abrogées. Il s'agit ensuite de donner à tout jeune sorti du système scolaire**
726 **et à tout salarié un véritable droit à la formation permanente et à**
727 **l'orientation.**
728 **Un véritable Service Public de formation d'une part, d'orientation d'autre**
729 **part, doit être mis en œuvre, en s'appuyant sur l'existant.**
730 **Concernant l'orientation, les dispositifs de la loi de 2009 doivent aussi être**
731 **abrogés (SPO). Il faut d'une part conforter l'orientation au sein de l'EN (cf.**
732 **Thème 1), et d'autre part créer un véritable Service Public d'orientation**
733 **pour adultes.**
734 ~~Concernant la formation professionnelle, l'enjeu aujourd'hui est la création d'un~~
735 ~~véritable SP national, incluant la formation en entreprise.~~
736

737 **3.3.4** Il faut définir nos exigences pour un « Service Public » des
738 personnes âgées. Qualité de vie maintenue et perte d'autonomie nécessitent un
739 organisme de Service Public, type Agence nationale qui établirait après analyse des
740 besoins le cahier des charges et le contrôle de sa mise en œuvre.
741 Pour l'accès à un droit universel, les objectifs doivent être définis dans un cadre
742 national.

743

744 **3.4 La démocratie**

745

746 **3.4.1** Entre l'État et les collectivités, il faut poser le débat à partir de la
747 démocratie à tous les niveaux d'intervention, de la nécessaire solidarité nationale,
748 et des besoins des populations.

749

750 **3.4.2** Si la décentralisation s'est faite au nom du rapprochement des
751 décisions du citoyen, la démocratie locale reste à inventer. Elle ne peut pas en effet
752 se résumer au rôle des élus. ~~Quelle forme pourrait prendre la nécessaire~~
753 ~~participation des citoyens ? Une assemblée issue de la société civile inspirée des~~
754 ~~CESER, des conseils de développement ?~~ **Le syndicalisme doit être une vraie**
755 **force de proposition qui pèse. Le SNES condamne les attaques verbales de**
756 **Nicolas Sarkozy contre les corps intermédiaires et notamment les**
757 **syndicats. Le rôle de ceux-ci doit être davantage reconnu. Cela nécessite**
758 **des moyens et des droits syndicaux renforcés pour que les syndicats**
759 **puissent agir efficacement dans les institutions de concertation comme les**
760 **CESE et CESER, CCREFP, CAEN, etc..**

761 ~~**3.4.3** Démocratie et SP : comment garantir aux usagers le droit de se faire~~
762 ~~entendre ?~~

763

764 **4. LA PROTECTION SOCIALE**

765

766 **4.1** La protection sociale vise à couvrir les besoins sociaux et les risques
767 ou aléas de la vie, et à compenser les inégalités. Les politiques libérales à coup de
768 mesures partielles mais convergentes visent à la démanteler : RGPP, loi HPST,
769 désengagements Sécurité sociale, loi retraites... aggravant inégalités sociales et
770 territoriales. Dans la santé, la multiplication de franchises et forfaits, l'explosion des
771 dépassements tarifaires s'ajoutent aux déremboursements. Les « reste à charge »
772 s'accroissent, et donc les renoncements aux soins, tandis que les déserts médicaux
773 s'accroissent. **Le SNES dénonce l'application du jour de carence dans la**
774 **Fonction Publique qui ne constitue en rien un financement de l'assurance**
775 **maladie. Le SNES exige l'annulation de cette mesure avec effet rétroactif**
776 **au 1^{er} janvie 2012.**

777

778 **4.1.1 Objectifs et financement de la protection sociale** La Sécurité
779 sociale est fondée sur le principe « chacun contribue selon ses moyens et reçoit
780 selon ses besoins ». Maintenir et développer les solidarités, l'égalité sur les
781 territoires et entre générations, améliorer le service rendu, nécessitent des
782 financements accrus dans le cadre d'un autre partage des richesses faisant
783 contribuer davantage le capital et le patrimoine. La FSU a posé la question d'une
784 modulation des cotisations en fonction des politiques d'emploi des entreprises. Le
785 SNES demande des élections à la Sécurité sociale et la rénovation de la démocratie
786 sanitaire.

787

788 **4.2 Reconquérir une assurance maladie de haut-niveau**

789

790 **4.2.1** L'assurance-maladie est devenue universelle mais les
791 désengagements ont imposé la nécessité d'une « complémentaire pour tous ». Si le
792 régime obligatoire rembourse environ 75 % des dépenses de santé (poids des
793 affections longue durée remboursées à 100 %), elle ne rembourse qu'un peu plus

794 d'un euro sur deux en médecine de ville. ~~Comment~~ **Il faut** reconquérir le terrain
795 perdu. ~~?~~ Il faut stopper le désengagement, voter un objectif annuel de dépenses
796 réaliste et programmer une extension des remboursements à partir de ce qu'il est
797 utile sanitaire de rembourser. **Le malade doit être la seule préoccupation**
798 **bien devant les intérêts économiques des groupes pharmaceutiques** (~~pas~~
799 ~~pour servir les groupes pharmaceutiques~~). Créer un secteur optionnel est une
800 mauvaise réponse aux dépassements d'honoraires, il faut prendre des mesures
801 d'encadrement strict. Les ALD sont remises en cause pour leur coût alors que le
802 débat pour les étendre, les modifier doit être strictement médical. **Surtout qu'une**
803 **partie de ces affections comme la dépression, les troubles musculo**
804 **squelettiques sont souvent directement imputables aux conditions de**
805 **travail. Nous devons mettre les employeurs devant leurs responsabilités et**
806 **les forcer ainsi à les améliorer.**

807 **Le financement de la protection sociale ne peut être dissocié de l'ensemble**
808 **du système socio-fiscal français car elle recouvre, outre les prestations en**
809 **espèces, des dépenses publiques relevant des services collectifs**
810 **individualisables (produits financés par la collectivité et consommés**
811 **individuellement) correspondant à des prestations en nature.**

812 Il faut obtenir un accroissement du financement. **Si nous réaffirmons que le**
813 **financement de l'assurance maladie doit être assuré par les salaires,**
814 **néanmoins il semble nécessaire d'étudier si d'autres sources sont**
815 **possibles tout en maintenant le principe incontournable « chacun paye en**
816 **fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins ».** La CSG,
817 **injuste sous sa forme actuelle est exclue. Pour être une piste de**
818 **financement, elle devrait être fortement progressive et son assiette**
819 **élargie. La taxation des revenus financiers et du patrimoine est une piste**
820 **aussi.** ~~notamment en rendant la CSG fortement progressive et en taxant les~~
821 ~~revenus financiers.~~

822
823 **4.2.2** Le gouvernement attaque les mutuelles qui permettent à la
824 protection sociale complémentaire d'échapper au marché. Le SNES condamne la
825 taxation qui pèse sur les mutuelles et donc sur les malades, et s'ajoute aux reculs
826 du régime obligatoire. **Le gouvernement vient en effet d'augmenter la taxe**
827 **sur les conventions d'assurance pour les complémentaires santé de 3.5 %**
828 **portant la fiscalité à 13.27 % du montant des cotisations. Cette**
829 **augmentation sera forcément répercutée sur le coût de la complémentaire**
830 **santé pour l'assuré. Or, cinq millions de Français aujourd'hui n'ont**
831 **absolument pas de couverture complémentaire. Ils seraient environ**
832 **250 000 en PACA. Progressivement, de nombreux patients réduisent**
833 **l'accès aux soins dont ils ont besoin faute d'abord d'une prise en charge de**
834 **la sécurité sociale et faute d'une couverture suffisante par une**
835 **complémentaire santé trop chère.**

836 ~~Comment~~ **La** mutualité ~~doit~~ ~~peut-elle~~ mieux jouer son rôle d'acteur de santé
837 solidaire **et comment** préserver ce champ de l'économie sociale face aux assureurs
838 à but lucratif ~~?~~

839
840 **4.2.2.1** Pour une autre politique de santé. À travers les Agences
841 Régionales de Santé, c'est l'État qui pilote. Le SNES a dénoncé un manque de
842 démocratie dans leur fonctionnement et une vision comptable du secteur sanitaire,
843 dont la mauvaise organisation génère surcoûts et mauvaise qualité. L'hôpital public
844 peine à remplir ses missions sous la houlette de la T2A ; les cliniques privées
845 s'approprient les actes les plus lucratifs ; des structures de proximité ferment.

846
847 **4.2.2.2** Revoir l'organisation du système pour le rendre efficace et de
848 qualité. Il faut un vrai « parcours de santé » autour du médecin généraliste
849 revalorisé. Des pistes : revoir le paiement à l'acte et la formation continue,

850 développer le salariat, le travail avec les autres professionnels, développer des
851 maisons de santé... des mesures pour lutter contre les déserts médicaux : refus de
852 conventionnement dans les zones surmédicalisées ? Pas de fermeture systématique
853 d'hôpitaux et maternités de proximité, mais réfléchir aux besoins avec les
854 professionnels et la population. La politique du médicament doit être revue
855 (transparence, contrôle public, recherche indépendante), les avancées de la loi sont
856 insuffisantes.

857
858 **4.2.2.3 Développer la prévention (éducation à la santé, médecine scolaire**
859 **et médecine du travail...), agir pour des politiques environnementales, lutter contre**
860 **les crises sanitaires. L'accès à la contraception est un enjeu majeur : accès à toutes**
861 **les contraceptions avec remboursement intégral, prise en charge directe des**
862 **consultations et ordonnances des mineures par la Sécurité sociale. L'accès à**
863 **l'avortement est mis en danger par la fermeture programmée de centres IVG...**
864 **L'accès à la contraception pour les filles doit être intégralement**
865 **remboursé.**

866
867 **4.2.3 Perte d'autonomie/handicap**
868 Le SNES exige un droit universel à compensation de la perte d'autonomie et du
869 handicap, inné ou acquis, sans condition d'âge, pris en charge par **et** la solidarité
870 nationale. **Dans le même temps, le SNES demande que la loi de 2005 soit**
871 **respectée et que les personnels handicapés puissent accéder aux postes de**
872 **la Fonction Publique et que des mesures tenant compte de leur handicap**
873 **soient réunies sans pour autant pénaliser l'ensemble des fonctionnaires.**

874
875 **4.2.3.1** Le gouvernement voulait réformer l'APA, diminuer le nombre de
876 bénéficiaires, imposer une assurance privée obligatoire à 50 ans sortant de la
877 solidarité collective le financement du reste à charge, **réinstaurer le recours sur**
878 **succession et ne plus prendre en charge les dépendances évaluées comme**
879 **partielles.** Aucune amélioration des normes d'encadrement dans les EHPAD, ni de
880 la qualité des prestations n'était prévue. Les réactions unitaires du monde syndical,
881 mutualiste, des associations et d'élus ont fait barrage à ce projet mais les
882 problèmes demeurent.
883 **Des pistes à explorer existent cependant. Une véritable politique publique**
884 **de la dépendance peut articuler prévention, dépistage et prise en charge**
885 **solidaire avec un droit universel de compensation de la perte d'autonomie.**
886 **Le principe d'un financement solidaire dans la sécurité sociale et d'un**
887 **financement public doit être posé. Il serait souhaitable d'affecter à la perte**
888 **d'autonomie une partie de la contribution supplémentaire qui serait créée**
889 **sur les revenus financiers des entreprises, des banques et assurances ainsi**
890 **que sur les ménages les plus riches.**

891
892 **4.2.3.2** LA CNSA est dédiée à la prise en charge de l'autonomie des
893 personnes âgées et des personnes handicapées. Ses missions pourraient préfigurer
894 une instance nationale veillant à l'égalité d'accès aux droits sur l'ensemble du
895 territoire ; son statut devrait alors être redéfini et transformé, ses instances
896 d'administration et d'orientation ouvertes aux usagers.

897
898 **4.2.3.3** La perte progressive d'autonomie liée à la maladie ou à la
899 sénescence ne requiert pas un mode de financement nouveau mais, dans le cadre
900 de la solidarité nationale, d'établir une contribution proportionnée aux facultés de
901 tous, assise sur tous les revenus et progressive.

902 **4.3 Les retraites**

903
904 **4.3.1** Les retraites, choix de société, sont devenues un des signaux
905 majeurs envoyés aux marchés pour manifester la conformité au dogme : le débat
906 est refusé sur le contenu des réformes, leur portée sociale, les décalages d'âge

907 ahurissants, et des mesures brutales imposées. Le SNES a condamné la loi Fillon. **Il**
908 **condamne fermement son aggravation en 2011 : le recul de la date**
909 **d'ouverture des droits, l'allongement de la durée d'assurance ne**
910 **permettent plus aux enseignants nés à partir de 1955 d'obtenir une**
911 **pension à taux plein, sauf à prolonger leur activité. La Fonction Publique**
912 **rémunérée sur fonds publics et exerçant ses missions en vue de l'intérêt**
913 **général a un régime particulier; ce régime est remis en cause sans**
914 **justification théorique pour des raisons à la fois idéologiques et**
915 **d'amputation de la dépense publique; le blocage de la valeur du point**
916 **d'indice, la non prise en compte de primes multipliées, la suppression de**
917 **droits spécifiques des mères de famille à carrière incomplète, la**
918 **précarisation de l'emploi ont diminué les montants des pensions en termes**
919 **absolus et relatifs.**

920 **La décote ajoute une pénalité supplémentaire : la décote est une**
921 **minoration de la pension créée en 2003 pour ceux qui partent avant la**
922 **limite d'âge de leur corps sans avoir atteint la durée d'assurance requise.**
923 **Elle est calculée sur le taux de pension obtenu en fonction de la durée de**
924 **services. Le taux de minoration par trimestre manquant a été multiplié par**
925 **10 entre 2003 et 2015 où il atteint 1,25 %. C'est dire que tout collègue**
926 **certifié qui part à sa date d'ouverture des droits en 2016 (62 ans) après**
927 **une carrière effectuée uniquement dans l'éducation nationale, ne peut**
928 **espérer qu'un taux de remplacement au plus égal à 62 % de son dernier**
929 **traitement. La décote est donc une double peine, touchant plus**
930 **particulièrement les mères, dont l'objectif non avoué est la baisse des**
931 **pensions servies, et par conséquent, le glissement vers le recours à**
932 **l'assuranciel privé. Le SNES dénonce cette iniquité et demande son**
933 **abrogation.**

934 **La suppression de la CPA contredit la prise en compte de la pénibilité dont**
935 **les modalités seraient à revoir.**

936 **Le SNES maintient les positions affirmées au congrès de Perpignan :**
937 **attachement au code des pensions, droit au départ à 60 ans avec un taux**
938 **de remplacement de 75 % pour 37,5 ans de services incluant la prise en**
939 **charge des années d'étude.**

940 **Le SNES exige le rétablissement du lien entre actifs et retraités de la FP, le**
941 **retour de la péréquation globale et individuelle, la suppression de la**
942 **décote, le relèvement au SMIC revalorisé du minimum des pensions.**

943 ~~encore aggravée (passage accéléré aux 62 ans) et refuse tout allongement. Il~~
944 ~~rappelle son exigence de maintien de l'âge de référence de départ à 60 ans. Les~~
945 ~~salariés ayant débuté jeunes ou au travail pénible en sont les premières victimes~~
946 ~~mais les dispositions spécifiques mises en avant auront peu d'effets. Le problème~~
947 ~~des petites retraites et des retraites des jeunes générations est devant nous. Les~~
948 ~~carrières complètes seront de plus en plus limitées à la fraction masculine du noyau~~
949 ~~le plus protégé du salariat, lui-même en voie de réduction. La prise en compte des~~
950 ~~années d'études, formation et précarité est indispensable. Le SNES confirme ses~~
951 ~~mandats de lutte contre les inégalités hommes/femmes.~~

952
953 **4.3.2 Financement : des ressources socialisées pour des objectifs**
954 **communs. La convergence public/privé doit permettre pour tous des prestations**
955 **définies, un âge de référence (à partir duquel des situations spécifiques peuvent**
956 **s'organiser), à l'opposé du projet de comptes notionnels (cotisations définies et**
957 **individualisation).**

958 **La richesse nationale et la productivité n'ont jamais fléchi : les estimations**
959 **du COR chiffrant à 1,7 à 3 points de PIB supplémentaires à l'horizon 2050**
960 **(quelles que soient les réserves sur une projection à si long terme) le**
961 **financement de nos pensions par répartition. Le projet mis à l'étude dès**
962 **2012 ou 2013 d'un régime unique public/privé par points ou comptes**
963 **notionnels est inacceptable : cette réforme systémique, outre qu'elle**

964 **s'accompagne de la disparition du code des pensions de la Fonction**
965 **Publique, aboutit à une individualisation des pensions et à un ajustement**
966 **permanent excluant toute réforme et concertation.**

967 **Le SNES réitère son opposition résolue à toute réforme systémique (type**
968 **retraite par points ou par comptes notionnels) qui par son principe même**
969 **ne permet pas d'assurer des retraites décentes au salariat précarisé,**
970 **majoritaire et de fait devenu la norme pour les employeurs, Etat compris.**

971 Le SNES s'oppose à une fusion des régimes, **tout en œuvrant pour une égalité**
972 **des droits des travailleurs du public et du privé.**

973 **Il revendique l'augmentation de l'assiette des cotisations en vue de**
974 **pérenniser un système de ressources socialisées pour un financement par**
975 **répartition.**

976 L'enjeu est la confiance des générations actives qui financent les pensions dans le
977 système par répartition ; sinon les financements privés seraient appelés à jouer un
978 rôle accru, générant injustices et désordres financiers.

979

980 **4.4 Pour une politique familiale ambitieuse**

981

982 **4.4.1** Le SNES refuse toute diminution du congé maternité, exige son
983 extension à 26 semaines et l'allongement du congé de paternité/second parent,
984 **droit effectif reconnu** (~~le rendre obligatoire ?~~); est favorable au partage du
985 congé parental entre les parents. Il refuse la mise sous condition de ressource
986 systématique des prestations, à l'encontre de la solidarité horizontale. Il est
987 favorable aux allocations familiales dès le premier enfant. **Le SNES considère que**
988 **les mêmes droits familiaux doivent s'appliquer à toutes les formes de**
989 **famille, y compris monoparentales et homoparentales. L'hypothèse ou la**
990 **proposition de la forfaitisation des allocations familiales ne saurait être**
991 **envisagée que dans le cadre d'une enveloppe financière augmentée, en**
992 **cohérence avec une politique de la famille clairement définie et en tenant**
993 **compte des réformes fiscales à venir qui ne devraient pas aboutir à une**
994 **augmentation de l'IRPP par le biais d'une modification des allocations**
995 **familiales versées.** ~~Se pose la question de la forfaitisation des allocations~~
996 ~~familiales et celle de leur imposition.~~

997

998 **4.4.2 Service Public petite enfance**

999 Le SNES confirme ses mandats : construction de crèches publiques avec un
1000 encadrement qualifié suffisant ; formation améliorée des assistantes maternelles
1001 avec trois enfants pris en charge au maximum ; revendique un Service Public de la
1002 petite enfance jusqu'à 6 ans englobant l'école maternelle avec accueil dans de
1003 bonnes conditions des enfants à partir de 2 ans.

1004

1005 **4.5 Droit au logement pour tous**

1006 Le SNES exige un logement décent pour tous ; respect de la loi DALO, construction
1007 de logements sociaux, lutte contre la spéculation immobilière, réquisition de
1008 logements ou bureaux vacants... : **(si le droit à un logement décent et le**
1009 **devoir de chaque commune d'avoir 20 % de logements sociaux ne sont pas**
1010 **respectés, il faut appliquer de lourdes sanctions économiques et**
1011 **politiques).** Il demande l'encadrement des loyers pour lutter contre les hausses et
1012 l'augmentation des crédits du SAMU social pour l'hébergement d'urgence.

1013 **La construction nécessaire de logements neufs comme la réhabilitation de**
1014 **l'habitat ancien doit se faire en tenant compte des normes d'isolation,**
1015 **d'économie d'énergie, d'accessibilité pour les handicapés et personnes**
1016 **âgées telles que prévues par une réglementation trop peu respectée dans**
1017 **les bâtiments publics. Le SNES est favorable aux expériences d'habitat**
1018 **intergénérationnel.**

1019

1020

5. POUR UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ET DE LIBERTÉ

Depuis quelques années et avec une accélération du fait de la crise économique, on assiste à une montée des idées d'extrême droite alimentées par les discours et pratiques du gouvernement. Cette montée de la xénophobie, du racisme, de l'intolérance, de la privation des libertés, du déni de démocratie se retrouve dans plusieurs pays européens et doit interroger notre profession et notre action syndicale.

La conscience des reculs que nous subissons au niveau des droits et libertés, la nécessité d'une riposte frontale doit être un objectif essentiel de nos prochaines années.

Nos missions d'éducateurs, de formateurs nous donnent une responsabilité essentielle pour combattre les dérives qui se multiplient.

L'information auprès des collègues doit revêtir une nouvelle approche. A chaque lutte, la liaison entre les attaques professionnelles ou sociales doit être liée aux attaques idéologiques qui sapent les fondements de justice, de tolérance, de paix et de liberté de toute société.

Lorsque le gouvernement souhaite faire disparaître le collège unique, lorsqu'il prépare la sélection des élèves dès la classe de quatrième, il est dans la même logique que celle qui l'amène à expulser les Roms ou à bafouer la laïcité à l'école.

Il nous faut rendre lisible les luttes pour les droits et liberté en multipliant l'information et la sensibilisation à ces questions, en créant des initiatives qui rassembleront le plus grand nombre possible.

5.1 Un contexte en rupture

La crise favorise la montée des idées d'extrême droite alimentées par les discours et pratiques xénophobes du gouvernement. Le discours de Grenoble, désignant des groupes sociaux comme boucs émissaires marque une étape dangereuse. Le SNES lutte contre le racisme, l'intolérance, les intégrismes, l'homophobie qui s'affichent de plus en plus et s'élève contre les tentatives de revisiter l'Histoire. Il exige le respect de la liberté d'expression. Notre projet d'un collège et d'un lycée pour tous ne distingue pas les élèves selon des considérations sociales ou des communautés réelles ou supposées. Nous refusons la fragilisation d'une partie du public scolaire par l'institution, des attaques sociales remettant en cause le droit à l'éducation pour tous. Le SNES affirme sa détermination à lutter contre ces dérives. Il se bat pour que, face à la crise, l'État assure l'efficacité des droits à l'éducation, au logement, ou aux soins.

5.1.1 Nous dénonçons et combattons les lois répressives et sécuritaires se sont accumulées L'indépendance de la justice mise à mal, les missions des juges pour enfants affaiblies, l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs atteinte, la réforme de l'hôpital psychiatrique dessinent une société contraire à nos valeurs. **Le SNES dénonce les tentations et la logique sécuritaire et répressives de ce gouvernement pour recouvrir les difficultés sociales.** « **Le SNES dénonce toutes les brutalités policières, et notamment l'usage des Flash Ball comme cela a été le cas lors de manifestations lycéennes à Nantes** ». Réaffirme que la sûreté est un droit, qui passe par. **Il réclame** une justice indépendante, une politique de prévention et des réponses éducatives. Il demande l'abrogation des lois répressives, la fermeture des centres fermés et des établissements pénitentiaires pour mineurs. Il se bat pour la suppression des fichiers, la biométrie, mirage d'une sécurité technologique.

5.1.2 La laïcité attaquée

Parce que le principe de laïcité est un principe fondamental pour garantir l'unité, la coexistence possible de tous les citoyens, la primauté du « vivre

1078 **ensemble », le SNES réaffirme son opposition à toute atteinte de celui-ci.**
1079 **Face à la crise économique qui accroît les inégalités sociales, le**
1080 **gouvernement a tenté de favoriser le retour du spirituel pour faire oublier**
1081 **le retrait de certaines de ses responsabilités dans les Services Publics.**
1082 **Or, défendre la laïcité c'est défendre les Services Publics, l'égalité de tous**
1083 **les citoyens, la prise en compte de la question sociale au niveau de la**
1084 **république et de la démocratie et non au niveau des communautarismes**
1085 **religieux ou des groupes privés.**

1086 Le SNES réaffirme son refus du dualisme scolaire confessionnel et patronal, et
1087 considère que les établissements privés ne peuvent prétendre concourir à la
1088 réalisation des missions de Service Public et laïque. **Les établissements privés,**
1089 **qui pratiquent sans aucun contrôle la sélection de leurs élèves, sont un**
1090 **vecteur essentiel de l'accélération des logiques concurrentielles et socio-**
1091 **ségrégatives qui sont à l'œuvre dans le système scolaire, comme l'a**
1092 **montré une enquête réalisée par le SNES dans le Vaucluse.**

1093 Il rappelle aussi sa demande d'abrogation du statut local scolaire et religieux
1094 d'Alsace-Moselle et son opposition à toute remise en cause de la laïcité par le biais
1095 du cadre européen. **Pour cette même raison il s'oppose à l'inscription de la la**
1096 **loi de 1905 dans la constitution. Projet qui ne reprendrait que l'article 1**
1097 **enlevant à la loi son principe d'égalité et qui validerait le concordat encore**
1098 **en vigueur en Alsace Moselle.** La « laïcité positive » de N. Sarkozy a donné une
1099 connotation négative aux principes de la laïcité. **Cette notion pourrait à terme**
1100 **entraîner une contrainte religieuse, spirituelle qui irait en contradiction**
1101 **avec la loi, garantie de la laïcité.** Le SNES dénonce l'instrumentalisation
1102 politicienne et tendancieuse de la laïcité et demande l'abrogation du décret sur
1103 l'accord « Kouchner-Vatican », **ainsi que les « accord Lang-Cloupet » et la loi**
1104 **Carle. L'Etat doit conserver le monopole de l'attribution des grades et**
1105 **diplômes universitaires.** Le SNES s'oppose à toutes tentatives des groupes de
1106 pressions politiques, patronaux ou religieux visant à influencer les programmes
1107 scolaires pour instaurer une histoire, une philosophie ou une économie officielles au
1108 travers des programmes.

1109 1110 **5.1.3 Situation internationale**

1111
1112 **Un mouvement de fond a été initié en 2010/2011 par les peuples dans**
1113 **plusieurs pays.**

1114 **Les « révolutions arabes » ont permis de chasser certains dirigeants**
1115 **dictatoriaux, notamment en Egypte et en Tunisie. La volonté populaire de**
1116 **démocratie, de liberté et de justice sociale s'est accompagnée de**
1117 **revendications économiques et sociales très fortes. Des élections ont eu**
1118 **lieu dans plusieurs de ces Etats, la situation reste toutefois préoccupante**
1119 **pour le respect de la démocratie, des aspirations populaires, du droit des**
1120 **femmes et des minorités.**

1121 **Dans certains pays comme la Syrie, la Libye, le Yémen, l'Arabie Saoudite, le**
1122 **Bahreïn la répression contre les populations a été et est terriblement**
1123 **violente. Cela est particulièrement criant dans la Syrie de Bachar El Assad.**

1124 **La France est apparue comme peu glorieuse dans ses premières**
1125 **déclarations sur la Tunisie puis manipulatrice et « va-t-en-guerre » pour la**
1126 **Libye, comme elle l'avait été pour la Côte d'Ivoire, cautionnant des**
1127 **bombardements qui ont fait des milliers de morts civils et laissé des pays**
1128 **aux mains de milices dont les populations les plus fragiles sont les**
1129 **premières victimes (les populations de l'Ouest en Côte d'Ivoire et les**
1130 **populations noires en Libye).**

1131 **La position ambiguë et souvent illégale de certains pays comme le Qatar, la**
1132 **France, l'Arabie Saoudite, la Turquie et d'autres dans les cas ivoirien,**
1133 **libyen, bahreïni puis syrien, a considérablement contribué à repousser la**
1134 **possibilité de solution nationales négociées et démocratiques et a torpillé**

1135 **les efforts de médiation de l'Union Africaine, de la ligue Arabe, de l'ALBA et**
1136 **des BRICS, qui aurait pu éviter bien des morts et des destructions.**
1137 **Le SNES continuera de développer des contacts étroits avec les syndicats**
1138 **de tous les pays qui militent pour ces valeurs, et relaiera leur parole**
1139 **chaque fois que cela pourra contribuer à lutter contre la propagande**
1140 **propre à détruire l'unité des luttes, des peuples et en particulier d'éviter**
1141 **des blocus et des ingérences meurtrières. Il dénonce les embargos et les**
1142 **sanctions « économiques » inhumaines et illégales prises contre les**
1143 **peuples ivoirien, libyen, syrien, iranien, palestinien, cubain etc. qui ne**
1144 **peuvent conduire qu'à davantage de drames et de tensions internes et**
1145 **internationales.**
1146 **Le SNES s'associe aux syndicats ivoiriens pour demander la libération des**
1147 **prisonniers politiques (en particulier les syndicalistes, les enseignants et**
1148 **les universitaires), la réouverture des universités, l'arrêt des limogeages,**
1149 **la mise en place de conditions pour un vrai débat démocratique.**
1150 **Le SNES condamne les actes répressifs, les violences d'où qu'elles viennent**
1151 **et les ingérences qui multiplient les victimes. Il soutient les peuples dans**
1152 **leur revendication et leur lutte pour la liberté, la démocratie et les droits**
1153 **sociaux et politiques.**
1154 **Le SNES favorisera toute action qui puisse favoriser la paix, notamment à**
1155 **travers le programme « éducation pour la paix » dans les établissements**
1156 **scolaires.**
1157 **A Marseille, avec d'autres organisations, il participe à l'organisation de**
1158 **l'initiative « Les voiles pour la paix » qui aura lieu le 21 septembre 2012.**
1159
1160

1161 **5.2 Propositions et revendications**

1162 1163 **5.2.1 Pour une justice conforme à un État de Droit, contre une** 1164 **justice bafouée**

1165 La politique du chiffre s'exerce contre les citoyens et ignore la justice. Le Service
1166 Public de la police et de la gendarmerie doit rester sous le contrôle vigilant d'une
1167 justice de droit.

1168 L'accumulation de réformes et de pressions politiques sur les magistrats montre
1169 une volonté de renforcement du contrôle sur le parquet et les juges d'instruction ou
1170 une utilisation populiste de la justice. Le SNES se bat avec les syndicats de la FSU
1171 pour la protection de la vie privée, contre une société de surveillance, pour une
1172 justice égale pour tous, indépendante.
1173

1174 **5.2.2 Pour une politique qui considère les jeunes comme une** 1175 **richesse et non comme un danger**

1176 Les discours stigmatisants, la politique calamiteuse en matière de logement ou
1177 d'emploi, la relégation « dans les quartiers », l'actuelle politique migratoire,
1178 l'instrumentalisation des faits divers qui donnent prétexte à des mesures
1179 répressives, touchent durement certaines catégories de jeunes. **A travers ces**
1180 **attaques contre la jeunesse se dessine bien souvent une attaque contre les**
1181 **jeunes issus de l'immigration. Cette politique de ségrégation sociale qui**
1182 **touche une jeunesse déjà fragilisée par les difficultés économiques, ces**
1183 **déclarations intempestives du gouvernement sur les différences de**
1184 **civilisation ou de religion porte des risques majeurs de rupture au sein de**
1185 **la population.** À cela s'ajoutent la mise en place de fichiers scolaires dangereux et
1186 les projets récurrents pour trier les jeunes et enfants « potentiellement
1187 dangereux ». La jeunesse est un atout. Le SNES rappelle la nécessité d'une
1188 politique sociale envers la jeunesse et son refus d'une politique de fichage et de tri
1189 social.

1190 **5.2.3 Pour l'égalité effective des droits, contre la persistance des** 1191 **inégalités, des discriminations**

1192 Le SNES se bat pour l'égalité des droits pour tous et rejette toute différence de
1193 traitement sur des critères ethniques, ~~œ~~ religieux, **de genre ou d'orientation**
1194 **sexuelle** autant que les « réponses » communautaristes. La lutte du SNES contre
1195 les discriminations est prioritaire. Il faut développer les conditions de réussite
1196 scolaire, professionnelle et sociale. La politique de la ville doit assurer la mixité
1197 sociale, le droit au logement pour tous et le développement des Services Publics, en
1198 milieu urbain ou rural.

1199 Un module de formation sur toutes les discriminations (incluant obligatoirement la
1200 dimension du genre et les lgbtphobies) doit exister dans la formation initiale de
1201 chaque personnel et dans chaque académie en formation continue. Le ministère
1202 doit afficher et développer sa politique de lutte contre les discriminations,
1203 notamment en reconnaissant les parents sociaux et en leur octroyant le congé
1204 parental, la transformation du congé de paternité en congé du second parent, et le
1205 congé de présence parentale.

1206 1207 **5.2.4 Défendre les personnels sur le terrain et leurs droits, contre** 1208 **les discriminations syndicales**

1209 Si le statut de la Fonction Publique reste protecteur, le SNES dénonce les
1210 discriminations syndicales invisibles, liées souvent au chef d'établissement. Le
1211 projet de loi sur l'évaluation accentue les dérives. Le SNES dénonce ces attitudes et
1212 assure les collègues de son soutien. Il combat la répression des mouvements
1213 sociaux et à l'encontre des militants syndicaux et participe, dans un cadre unitaire,
1214 à la défense de ces militants.

1215 Il poursuit son action revendicative en s'appuyant aussi sur le droit et dénonce la
1216 remise en cause de droits issus du statut général de la Fonction Publique.
1217 L'assistance aux personnels doit être une priorité et ne peut se concevoir que dans
1218 un rapport étroit à la politique générale du syndicat.

1219 Le SNES demande qu'un véritable statut des élus du personnel dans la Fonction
1220 Publique soit créé.

1221 1222 **5.2.5 ~~« Droits des Femmes »~~ Promouvoir le droit des femmes**

1223 Les revendications syndicales en termes de droits des femmes s'inscrivent dans
1224 l'action syndicale. De la carrière dans le second degré à la mise en place d'une
1225 véritable éducation à l'égalité filles garçons, en passant par l'accès de toutes à la
1226 contraception et l'avortement libres et gratuits, le SNES doit agir pour permettre
1227 une égalité réelle des personnels et des élèves. C'est un enjeu primordial dans une
1228 société encore marquée par des discriminations envers les femmes : temps partiel
1229 imposé, salaires inférieurs, orientation sur des métiers dits « féminins », sexisme
1230 ordinaire, baisse des moyens au Service Public hospitalier et de petite enfance...

1231 **Les pressions continuent à se faire pour limiter voir interdire l'avortement,**
1232 **la contraception le droit de choisir sa sexualité, l'utilisation du préservatif.**
1233 **Ces pressions doivent être sans cesse dénoncées et combattues car elles**
1234 **sont une attaque inadmissible aux droits des femmes mais aussi à la loi.**

1235 Le SNES revendique notamment :

- 1236 • une vraie prévention des grossesses non désirées, des IST et des MST pour les
1237 élèves, au-delà de la mise à disposition de préservatifs ;
- 1238 • l'application immédiate et le renforcement de la loi sur les violences votée en
1239 juillet 2010 ;
- 1240 • des mesures coercitives pour les entreprises et les Services Publics qui
1241 n'appliquent pas l'égalité des salaires femmes/hommes à même niveau de
1242 recrutement et de travail ;
- 1243 • un bilan chiffré des carrières des femmes et des hommes dans la Fonction
1244 Publique et de réelles mesures pour réduire les inégalités existantes ;
- 1245 • la prise en compte dans la formation des personnels de l'enjeu de l'éducation à
1246 l'égalité filles/garçons, et dans les programmes de la construction sociale du
1247 genre.

1248

1249
1250 **5.3 Contre la montée des idées d'extrême droite, la banalisation**
1251 **du racisme, la xénophobie d'État**
1252

1253 **5.3.1** Le SNES se bat à tous les niveaux et dans le cadre de collectifs
1254 pour le respect de l'égalité et le développement des solidarités, meilleure réponse à
1255 la banalisation du racisme et de la xénophobie d'État. Il est engagé dans le combat
1256 contre l'intolérance, contre la volonté de formatage de l'individu, la volonté
1257 intégriste, sexiste et homophobe d'influer sur les programmes et la vie de chacun.
1258 Le combat du SNES pour la paix, notamment dans le cadre de « Éducateurs pour la
1259 paix » doit s'intensifier.
1260

1261 **5.3.2 Développer les mobilisations pour la régularisation de tous**
1262 **les Sans-papiers**

1263 L'action de RESF, la grève des travailleurs sans papiers, ont changé le regard sur
1264 l'immigration. Le vote du Sénat pour le droit de vote des étrangers non
1265 communautaires aux élections locales, soutenu par une majorité de Français, est
1266 aussi un appui. Dans le cadre des collectifs, le SNES s'engage contre les dernières
1267 lois sur l'immigration qui aggravent encore la situation des étrangers. Il participe
1268 aussi à la plate-forme commune « pour la régularisation des travailleurs sans
1269 papiers et l'égalité de traitement entre Français et étrangers dans les études
1270 comme au travail ». Il affirme à nouveau son exigence de régularisation de tous les
1271 sans-papiers. **Il réaffirme ses revendications sur les sans-papiers qui sont**
1272 **celles de RESF, à savoir entre autre la fermeture des CRA, la libre**
1273 **circulation, la régularisation de tous les sans-papiers. Le SNES dénonce la**
1274 **sanction prise par le ministre et le préfet contre Michel Rhin, responsable**
1275 **RESF à Mayotte. Il demande le renouvellement de son contrat**
1276 **d'enseignement.**
1277

1278 ~~**5.4 « Droits des Femmes » (intégré au texte en 5.2.5)**~~

1279 ~~Les revendications syndicales en termes de droits des femmes s'inscrivent dans~~
1280 ~~l'action syndicale. De la carrière dans le second degré à la mise en place d'une~~
1281 ~~véritable éducation à l'égalité filles garçons, en passant par l'accès de toutes à la~~
1282 ~~contraception et l'avortement libres et gratuits, le SNES doit agir pour permettre~~
1283 ~~une égalité réelle des personnels et des élèves. C'est un enjeu primordial dans une~~
1284 ~~société encore marquée par des discriminations envers les femmes : temps partiel~~
1285 ~~imposé, salaires inférieurs, orientation sur des métiers dits « féminins », sexisme~~
1286 ~~ordinaire, baisse des moyens au Service Public hospitalier et de petite enfance...~~

1287 ~~Le SNES revendique notamment :~~

- 1288 ~~• une vraie prévention des grossesses non désirées, des IST et des MST pour les~~
1289 ~~élèves, au-delà de la mise à disposition de préservatifs ;~~
 - 1290 ~~• l'application immédiate et le renforcement de la loi sur les violences votée en~~
1291 ~~juillet 2010 ;~~
 - 1292 ~~• des mesures coercitives pour les entreprises et les Services Publics qui~~
1293 ~~n'appliquent pas l'égalité des salaires femmes/hommes à même niveau de~~
1294 ~~recrutement et de travail ;~~
 - 1295 ~~• un bilan chiffré des carrières des femmes et des hommes dans la Fonction~~
1296 ~~Publique et de réelles mesures pour réduire les inégalités existantes ;~~
 - 1297 ~~• la prise en compte dans la formation des personnels de l'enjeu de l'éducation à~~
1298 ~~l'égalité filles/garçons, et dans les programmes de la construction sociale du genre.~~
- 1299
1300
1301
1302
1303
1304
1305

Motions DROIT ET DE LIBERTÉ

Pour une démarche de paix au proche Orient

La situation au Proche Orient demeure insupportable au regard du droit des peuples et de la paix.

En Palestine le droit international continue à être violé par le gouvernement d'Israël. A Gaza, la situation est dramatique, les produits indispensables, notamment les médicaments pour les populations sont aujourd'hui bloqués par Israël qui impose un blocus inadmissible. En Cisjordanie, la construction du mur, le développement continu des colonies, l'asphyxie économique imposée aux Palestiniens et les attaques militaires contre les populations rendent la vie impossible au quotidien.

Après Barcelone, et Londres l'an dernier, une nouvelle session du Tribunal Russell s'est tenue au Cap en novembre 2011. Le SNES soutient ce tribunal d'opinion, pour mobiliser les opinions publiques pour que les Nations-Unies et les États membres prennent les mesures indispensables pour mettre fin à l'impunité de l'État d'Israël et pour aboutir à un règlement juste et durable de ce conflit. Le Jury, composé de personnalités internationales connues pour leur intégrité morale, appuyé par des experts juristes spécialisés en droit international, a conclu à l'existence d'un régime institutionnalisé de domination qualifié d'apartheid selon les critères définis par le droit international.

A la suite des conclusions de la 3^{ème} session du Tribunal Russell, le SNES appelle à réactiver les initiatives déjà prises, notamment la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) contre la politique de violation systématique des droits humains contre le peuple palestinien

Le SNES dénonce les procès intentés aux militants qui appellent à la campagne de boycott des produits israéliens. Cette campagne de boycott qui demeure une lutte pacifiste est une action qui permet de dénoncer les opérations militaires conduites en Palestine, la colonisation et le non-respect du droit international.

Le congrès apporte son soutien à Charles Enderlin soumis depuis des années à une campagne diffamatoire pour avoir filmé l'assassinat du petit Mohamed devant la colonie de Netzarim en 2000. Il apporte son soutien à Stéphane Hessel, régulièrement insulté et interdit de parole à l'École Normale Supérieure en 2011. Il demande que les libertés universitaires soient respectées et s'insurge contre les récentes interdictions de colloques ou de réunions publiques (Université Paris 8, IEP de Lyon...).

La crise économique qui appauvrit les peuples a amplifié les difficultés et accru les tensions aussi bien en Palestine qu'en Israël.

Toutefois, une nouvelle dynamique est observable au Proche Orient. Avec les révolutions arabes de l'année 2011, les questions de la démocratie et de la liberté se sont imposées avec une nouvelle acuité et ont permis de reposer la question palestinienne. Cette dynamique qui fait évoluer les logiques géopolitiques s'est accompagnée d'un mouvement citoyen en Palestine et en Israël.

En Palestine, sous la pression de la population, le Fatah et le Hamas se sont réunis permettant à nouveau l'unité de Gaza et de la Cisjordanie et la préparation d'élections pour 2012.

En manifestant contre les difficultés économiques, le mouvement des indignés en Israël n'a pas débouché sur une remise en cause de la politique coloniale mais a permis de poser la question du budget de l'armée, et donc de la répression contre les Palestiniens, première faille

1362 depuis longtemps dans le consensus de la société israélienne.
1363 Enfin, la demande palestinienne d'admission au sein de l'ONU a imposé la
1364 question de la légitimité des palestiniens et la nécessité de la
1365 reconnaissance internationale.
1366 Une majorité de pays se sont prononcés pour cette reconnaissance, malgré
1367 le veto américain une nouvelle voie s'ouvre, une voie qui permettrait de
1368 garantir la paix et la sécurité pour les deux peuples.
1369 Des initiatives de solidarité internationale se sont construites avec les
1370 flottilles internationales de 2010 et 2011. Le SNES, avec une quarantaine
1371 d'autres organisations dont le Mouvement de la Paix s'est impliqué dans
1372 l'opération « Un bateau pour Gaza ». Cela a permis de démontrer la force
1373 toujours présente de la solidarité internationale, de permettre un travail
1374 d'explication et d'information auprès des collègues et des populations.
1375 L'arraisonnement puis le blocage de ces flottes internationales ont montré
1376 les difficultés qui demeurent mais ces initiatives ont permis de créer des
1377 synergies. Le SNES continuera à s'impliquer dans toute action collective et
1378 rassembleuse qui permettra demain un retour de la paix au Proche Orient.
1379
1380

1381 Amérique Latine

1382
1383 L'Amérique Latine est un espace où la résistance au néolibéralisme est
1384 particulièrement dynamique.
1385 Plusieurs pays réunis dans l'Alba (Alliance Bolivarienne pour les peuples de
1386 notre Amérique) développent des expériences qui reçoivent l'appui des
1387 classes populaires, et reconnaissent de nouveaux droits, dans des
1388 constitutions rédigées avec la participation active des citoyens. De
1389 nouvelles institutions, comme la Banque du Sud, l'UNASUR (Union des
1390 nations sud-américaines) ou la CELAC (Communauté d'états latino-
1391 américains et caraïbes) favorisent la coopération entre les pays
1392 d'Amérique Latine et leur indépendance.
1393 Le SNES appuie ces dynamiques qui vont dans le sens de la démocratie, la
1394 justice et la réappropriation par les peuples de ce dont ils ont été privés
1395 par des siècles de colonialisme et d'impérialisme.
1396 Mais, malgré des avancées sociales et démocratiques indéniables dans
1397 plusieurs pays, les contradictions sont nombreuses et l'offensive
1398 capitaliste reprend de plus belle.
1399 Les entreprises transnationales cherchent à recoloniser le continent et à
1400 réaliser des profits exorbitants grâce à des accords de libre-échange et des
1401 traités bilatéraux défavorables aux populations.
1402 La flambée des cours des matières premières provoque une accélération
1403 fulgurante de l'exploitation des ressources naturelles, de la « méga-
1404 industrie minière » et de l'extraction pétrolière qui entraînent de graves
1405 dégâts sociaux et environnementaux et mettent en danger les conditions
1406 de vie de populations entières.
1407 Du Mexique à la Patagonie, en Amazonie et dans la Cordillère des Andes,
1408 les conflits sont nombreux et les communautés indigènes et paysannes
1409 résistent courageusement pour préserver leurs modes de vie et leurs
1410 territoires, remettant ainsi en cause le modèle capitaliste productiviste et
1411 consumériste et montrant au monde que d'autres choix sont possibles.
1412 Le SNES est solidaire de leurs luttes et condamne la répression de ces
1413 résistances citoyennes ; il dénonce les abus commis en Amérique Latine
1414 par les entreprises européennes et françaises, avec la complicité de l'UE et
1415 du gouvernement français. Notre syndicat prendra les contacts nécessaires
1416 pour soutenir les initiatives alternatives organisées par le réseau bi
1417 régional Enlazando alternativas lors du sommet des présidents de l'Union

1418 **Européenne et des pays d'Amérique Latine/Caraïbe qui se déroulera à**
1419 **Santiago du Chili en janvier 2013.**
1420 **Dans le domaine éducatif, l'année 2011 a été marquée par les mouvements**
1421 **des lycéens et étudiants chiliens et colombiens contre la marchandisation**
1422 **de l'enseignement, pour une éducation publique, gratuite, laïque,**
1423 **démocratique et de qualité. Le SNES exprime sa solidarité avec eux et sa**
1424 **réprobation de la répression dont ils ont été ou pourraient être victimes.**
1425 **Le SNES condamne les nombreuses atteintes aux droits humains dont sont**
1426 **victimes chaque année, des centaines de syndicalistes, journalistes,**
1427 **militants et paysans colombiens.**
1428 **Depuis 50 ans, les États-Unis imposent à Cuba un blocus inacceptable qui**
1429 **viole le droit international et a été condamné 20 fois par l'Assemblée**
1430 **Générale des Nations-Unies.**
1431 **Le SNES estime qu'il est nécessaire de mettre fin à ce blocus et à toutes les**
1432 **sanctions dont souffre la population cubaine, afin que les réformes en**
1433 **cours dans le pays permettent de préserver les acquis sociaux tout en**
1434 **introduisant les transformations nécessaires.**

1435
1436

Contre les violences faites aux populations Roms

1437
1438
1439 **Depuis la déclaration du chef de l'État de juillet 2010, les populations Roms**
1440 **qui sont dans leur majorité originaires de pays de l'Union Européenne,**
1441 **subissent une nouvelle vague de discrimination. Cette politique joue sur la**
1442 **peur et la haine, elle met au ban de la société une population déjà**
1443 **fragilisée.**

1444 **Alors que la reconnaissance de l'internement des gens du voyage durant la**
1445 **seconde guerre mondiale avait enfin été reconnue par l'État français après**
1446 **70 années de silence, une nouvelle stigmatisation de ces populations a été**
1447 **activée.**

1448 **Les opérations policières se multiplient depuis plus d'une année pour**
1449 **expulser les populations Roms des campements et le plus souvent avec**
1450 **une grande brutalité. Des reconduites à la frontière s'effectuent**
1451 **régulièrement sans respect des individus et des familles.**

1452 **Cette stigmatisation, ces violences sont indignes, en contradiction totale**
1453 **avec les principes fondateurs de notre République et la déclaration**
1454 **universelle des droits de l'Homme.**

1455 **A Marseille, le SNES avec de nombreuses autres organisations a soutenu**
1456 **les populations Roms lors des opérations d'expulsion et a dénoncé toutes**
1457 **les violences qui leur sont faites.**

1458 **Plusieurs démarches ont été entreprises en direction de la mairie de**
1459 **Marseille pour que cessent les actions policières, pour que des mesures de**
1460 **solidarité et de justice soient appliquées.**

1461 **Le SNES réclame la scolarisation de tous les enfants Roms et la protection**
1462 **des populations, la mise en place de lieux d'accueil avec des conditions de**
1463 **vie qui respectent la dignité de chacun.**

1464 **Il continuera à s'opposer à toutes mesures qui bafouent les droits et la**
1465 **dignité de ces populations,**

1466
1467

Soutien aux luttes du peuple grec

1468
1469
1470 **Depuis plus d'une année, la Grèce est devenue pour l'Europe néolibérale un**
1471 **enjeu capital.**

1472 **Utilisant la crise économique, l'UE a imposé au peuple grec des mesures**
1473 **d'austérité qui mènent au licenciement de plus de 150 000 fonctionnaires,**

1474 à une baisse des salaires, à la suppression des conventions collectives, à la
1475 réforme des retraites.
1476 Le dernier accord de l'UE permet aux organismes financiers privés une
1477 restructuration de leurs dettes pour des titres plus fiables fragilisant
1478 encore plus le secteur public qui devra assurer le remboursement des
1479 créances.
1480 C'est toute une population appauvrie, précarisée qui paye pour les logiques
1481 financières des banques et du gouvernement.
1482 La Grèce apparaît aujourd'hui comme une première tentative pour nier la
1483 souveraineté d'un peuple, la démocratie, pour imposer austérité,
1484 récession, démantèlement des Services Publics et mépris des populations.
1485 Le plans d'austérité imposés aux Grecs l'ont été par un gouvernement non
1486 élu !
1487 Parce que nos valeurs syndicales s'appuient sur la solidarité, la dignité et
1488 la démocratie, nous réaffirmons notre soutien au peuple grec et exigeons
1489 un réel plan de solidarité qui ne bafoue ni la démocratie ni les luttes des
1490 Grecs. C'est par un partage des richesses que l'Europe doit intervenir pour
1491 soutenir les pays en difficulté, dans le respect des peuples.
1492 L'enjeu est essentiel pour tous les peuples européens.
1493 Le SNES soutient la résistance du peuple grec à la grève de très grande
1494 ampleur qui remet en cause les fondements du capitalisme financiarisé.
1495
1496

1497 **Haïti deux ans après : séisme et mise sous tutelle**

1498
1499 **Haïti et sa capitale Port-au-Prince ont fait la une de l'actualité en**
1500 **2010 lorsqu'une des pires catastrophes naturelles de l'histoire récente**
1501 **s'est abattue sur ce pays, déjà l'un des plus appauvri de la planète. Si les**
1502 **causes de ce drame sont tout autant humaines que naturelles, leurs**
1503 **conséquences toujours présentes et tragiques sont frappées du même**
1504 **sceau : celui d'une dépendance construite, qui fait payer au peuple haïtien**
1505 **le prix fort de son audace et peser le poids de la domination des empires**
1506 **d'hier et d'aujourd'hui et de leur exploitation.**
1507 **Le séisme de 2010 n'a fait qu'aggraver des phénomènes déjà en place. La**
1508 **reconstruction tarde et un demi-million de personnes vit toujours dans des**
1509 **camps informels qui se pérennisent. Les promesses de dons n'ont pas**
1510 **toutes été honorées et l'essentiel est revenu dans les pays donateurs.**
1511 **Moins de 1 % ont été versées au gouvernement haïtien qui n'a aucun**
1512 **contrôle des flux financiers, pour certains assez opaques. Le bénéficiaire**
1513 **principal de l'argent étasunien a été le gouvernement étasunien lui-même :**
1514 **un tiers de la somme a servi à payer ses troupes qui occupent Haïti pour la**
1515 **troisième fois en moins de cent ans. Mais il y a d'autres biais : c'est ainsi**
1516 **que l'aide alimentaire étasunien repose sur le système des subventions à**
1517 **leur agriculture qui arrive ainsi en position de force face à une agriculture**
1518 **haïtienne fragile et déstabilisée. Les contrats passés l'ont été avec les**
1519 **entreprises nationales des donateurs : le marché a ainsi totalement**
1520 **échappé à l'économie locale qui ressort encore davantage affaiblie, les**
1521 **entreprises et les ONG haïtiennes ayant, pour l'essentiel, été oubliées. Plus**
1522 **de 10 000 ONG étrangères sont présentes, sans coordination, sans**
1523 **concertation, soulageant des maux mais aggravant aussi la dépendance et**
1524 **la confusion. L'exode des cadres s'est accru, accroissant le dépouillement**
1525 **du pays de ses richesses : l'accueil généreux d'étudiants haïtiens par la**
1526 **France au lendemain du séisme est une ponction sur le capital humain,**
1527 **puisque peu d'entre eux retournent au pays.**
1528 **La situation est si dramatique et semble si inextricable qu'on ne peut**
1529 **qu'émettre ces simples vœux :**

1530 **Nous demandons aux pays donateurs de respecter leurs promesses et de**
1531 **réaliser des dons qui soient d'abord au bénéfice d'Haïti et des Haïtiens.**
1532 **Nous demandons aux puissances occupantes, sous couvert de l'ONU ou**
1533 **non, de commencer un processus de désengagement pour qu'Haïti**
1534 **retrouve sa souveraineté.**
1535 **Nous demandons aux ONG de respecter la souveraineté haïtienne et de se**
1536 **mettre conformité avec des objectifs édictés par le gouvernement haïtien,**
1537 **seul coordinateur légitime de la reconstruction du pays.**
1538 **Nous demandons au gouvernement français de mettre en œuvre une**
1539 **réflexion avec les Haïtiens sur le remboursement de la dette de 1825 au**
1540 **bénéfice des Haïtiens.**

1541
1542
1543

VOTES

1544
1545

Motion « Emancipation » : Dettes

1548

POUR : 10

1549

CONTRE : 56

1550

ABSTENTION : 5

1551

NPPV : 0

1552

1553

Motion « Emancipation » : Capitalisme

1554

POUR : 11

1555

CONTRE : 53

1556

ABSTENTION : 11

1557

NPPV : 0

1558

Amendement «Emancipation » : Nationalisation laïque

1559

POUR : 11

1560

CONTRE : 41

1561

ABSTENTION : 24

1562

NPPV : 0

1563

1564

Partie 1 à 4 du THEME

1565

POUR : 69

1566

CONTRE : 3

1567

ABSTENTION : 1

1568

NPPV : 0

1569

Partie 5 du THEME

1570

POUR : 75

1571

CONTRE : 0

1572

ABSTENTION : 2

1573

NPPV : 0

1574